



TRANSITION ÉNERGÉTIQUE & SOCIÉTALE

Programme partenarial
d'action-recherche

RAPPORT D'ACTIVITES 2019-2020

BILAN & PERSPECTIVES



COLLÈGE ^{DES}
TRANSITIONS
SOCIÉTALES



*Programme partenarial
Transition énergétique & sociétale*

PREAMBULE

Comme pour les précédents rapports d'activités, le parti pris reste de :

- Commencer par rappeler le contexte, les hypothèses, les objectifs et les acquis précédents, pour ne pas perdre le sens du programme, notamment pour celles et ceux qui le rejoignent ou le découvrent, de plus loin ;
- Donner des éléments synthétiques de l'avancement du programme et des principaux points à retenir. Le lecteur pourra se reporter aux documents plus complets, notamment les Flash TES, les articles et communications, les vidéos, les livres... pour approfondir les travaux ;
- Terminer par 3 grandes orientations proposées pour les prochains mois et années.

Que chacun.e soit remercié.e pour la qualité de son implication dans ce programme ... qui sera ce que nous en ferons collectivement.

SOMMAIRE

I.	(RE) MISE EN CONTEXTE	6
I.1	<i>L'origine du programme TES</i>	7
I.2	<i>Les principales hypothèses du programme TES</i>	8
I.3	<i>Les principaux acquis de la période 2015-2018</i>	10
I.4	<i>Les ambitions de la période 2018-2021</i>	11
II.	ENJEUX METHODOLOGIQUES ET ORGANISATIONNELS	14
III.	BILAN 2019-2020 ET PERSPECTIVES	20
III.1	<i>Modes de vie : une étape a été franchie</i>	20
III.2	<i>Territoires partenaires : les avancées ... et difficultés</i>	24
III.3	<i>Des groupes thématiques au service de la « territorialisation » des transitions</i>	34
III.4	<i>Vers une stratégie territoriale de transitions</i>	36
III.5	<i>SynTES : une étude sur les (premiers) effets de TES</i>	40
III.6	<i>Perspectives 2020-2021... et au-delà</i>	41
IV.	SEMINAIRES, PUBLICATIONS ET COMMUNICATIONS	46
V.	POINT CONTRACTUEL ET FINANCIER	48
VI.	CONCLUSION REFLEXIVE ... ET PROVISoire	50



I. (RE) MISE EN CONTEXTE

Passant de 13 à plus de 30 partenaires pour la deuxième période (2018-2021) du programme partenarial Transition Energétique & Sociétale (TES), ce rapport d'activités se veut autoportant.

Il constitue une forme de portail pour « aller plus loin » avec les documents plus complets disponibles.

Dans cette première partie du rapport, nous commencerons par rappeler :

- L'origine du programme TES (2012-2013) ;
- Les principales hypothèses du programme TES ;
- Les principaux acquis de la période 2015-2018 ;
- Les ambitions de la période 2018-2021.



I.1 L'ORIGINE DU PROGRAMME TES

Déclinaison du débat national sur la transition énergétique, les *états régionaux de l'énergie* ont été organisés en 2012 et 2013 par la Région des Pays de la Loire et l'Etat, avec l'ambition de construire une vision collective et partagée, avec les citoyens et les acteurs du territoire.

Dans ce cadre, l'Ecole des mines de Nantes (devenue depuis IMT Atlantique) a coordonné¹, en lien avec environ 30 partenaires, une recherche-action (devenue depuis action-recherche) sur les principales questions sociétales (et non techniques) posées par la transition énergétique.

Ces questions ont porté sur la vision, les risques, les choix démocratiques..., avec en toile de fond la place de l'énergie dans le développement de nos sociétés.

Près de 90 débats ont ainsi été organisés sur la région des Pays de la Loire, avec environ 2 700 participants. Plus de 1 500 questionnaires individuels ont également été renseignés.

Les *préconisations citoyennes*, issues de cette démarche, ont alors été formulées en mai 2013 de la manière suivante :

« La situation énergétique et climatique actuelle nous invite à transformer dès maintenant la société pour faire progresser notre qualité de vie tout en réduisant fortement nos consommations de ressources naturelles et nos impacts sur le monde vivant.

Nos besoins énergétiques doivent être assurés par des ressources renouvelables.

La gouvernance territoriale doit évoluer pour permettre l'implication réelle de citoyens formés, dans les processus de décision comme dans la réalisation des projets de transition, sur la base de principes de solidarité, de responsabilité et de démocratie, en connexion avec les autres territoires. »

Au total, plus de 5 000 personnes ont participé aux *états régionaux de l'énergie* qui ont conclu sur une vision prospective consensuelle, à l'horizon 2050, lors de la Conférence régionale de l'énergie en mai 2013.

Au-delà de ces préconisations, nombre de participants ont exprimé leur préoccupation et leur envie de passer des discours à l'action, des scénarios aux réalisations ... mais sans vraiment savoir comment.

Le programme TES, Transition Énergétique & Sociétale est ainsi né de cette phase, après une année d'échanges avec les partenaires.

¹ <http://www.mines-nantes.fr/TRANSITION-E>

**2015 : LE TON EST
DONNE, LE CAP EST
FIXE, LE TEMPS EST
DESORMAIS A
L'ACTION**



**LES LEVIERS DE
CHANGEMENT SONT
PLUTOT A L'ECHELLE
COLLECTIVE ET
SYSTEMIQUE DES
MODES DE VIE, ET
NON A L'ECHELLE DES
COMPORTEMENTS
INDIVIDUELS**

I.2 LES PRINCIPALES HYPOTHESES DU PROGRAMME TES

En réponse aux enjeux écologiques et principalement climatiques (limiter à 2°C l'augmentation de température d'ici 2100 au niveau mondial), la *loi française sur la transition énergétique et la croissance verte* d'août 2015 a fixé des objectifs très ambitieux, comme par exemple : réduire de 75% les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2050 (40% d'ici 2030), de 50% nos consommations d'énergie finale d'ici 2050, de 30% notre consommation d'énergie fossile d'ici 2030, passer à 32% d'énergie renouvelable (EnR) d'ici 2030 (16% en 2016). Depuis, d'autres évènements et engagements sont venus s'ajouter : la COP 21, la PPE...

Aussi élevés soient-ils, ces objectifs ne sont pourtant que la déclinaison au niveau national des engagements politiques internationaux basés sur ce que nous disent les scientifiques du GIEC depuis de nombreuses années. Certains les trouvent insuffisants et tardifs, d'autres trop ambitieux et irréalistes.

En mai 2020, au vu de l'écart croissant entre la situation qui se dégrade et les objectifs qui tardent à se concrétiser, tant au niveau national qu'international, fort est de constater que nous n'atteindrons pas ces objectifs avec les échéances annoncées. Quoi qu'il en soit, le ton est donné, le cap est fixé, il est (toujours) temps d'agir. Nous le disions déjà en 2019, nous le répétons à nouveau.

La nature ne manquera probablement pas de nous rappeler à l'ordre, de nous rappeler la temporalité et la réalité des choses. Les mouvements citoyens le font également depuis quelques mois.

Compte tenu des niveaux très importants à atteindre pour la réduction de nos consommations d'énergie et la production d'énergie renouvelable (EnR), et ce dans un temps court (quelques dizaines d'années, à l'échelle d'une génération), il est clair que nos modes de vie sont directement interrogés. Qu'il s'agisse de mobilité, d'habitat, d'alimentation, de nos achats en général... nos modes de production et de consommation sont donc structurellement à réinterroger, à faire évoluer.

Or, si les politiques de maîtrise de la consommation d'énergie menées à l'issue du 1^{er} choc pétrolier ont ciblé les comportements individuels, le constat partagé dans les travaux sur la consommation d'énergie est aujourd'hui celui des limites d'une approche centrée sur les seuls arbitrages du consommateur. En effet, les comportements individuels résultent pour une bonne part de dynamiques collectives et de contraintes matérielles qui échappent au contrôle des individus.

Agir sur nos modes de production et de consommation, avec l'énergie comme dénominateur commun au cœur du développement de nos sociétés modernes, conduit alors à mobiliser en interactions l'ensemble des acteurs du territoire : collectivités et Etat, habitants et associations, salariés et entreprises.

Ces questions nous touchent en effet tous directement dans notre vie quotidienne, tant sur le plan professionnel que personnel. Avec une temporalité aussi courte et des niveaux de transformations aussi profonds, des lois, des arrêtés, des réunions de quartier, des bonus/malus... ne suffiront pas. Même si elle est indispensable, l'action seule de l'Etat et des collectivités ne sera pas

suffisante, surtout dans le contexte actuel de défiance de nos systèmes démocratiques.

LES MODES DE VIE : DE QUOI PARLE-T-ON ?



Comportement
ou mode de vie ?

Nous reviendrons au paragraphe III.1 sur ce que signifient exactement les modes de vie, mais rappelons ici quelques caractéristiques principales.

Les modes de vie se caractérisent à différentes échelles :

- Au niveau MACRO avec les cadres structurels de nos sociétés comme les infrastructures de la vie économique, les institutions, les normes, les règles... qui s'imposent à tous consciemment ou non, volontairement ou non ;
- Au niveau MESO, à l'échelle d'un bassin de vie ou d'une intercommunalité au plus ;
- Au niveau MICRO pour le local (rue, quartier, lieu-dit...).

Ne cherchons pas forcément une délimitation précise entre ces trois échelles. Celles-ci n'ont d'intérêt que dans la représentation du *pouvoir d'agir* qu'elles suggèrent. On mesure par exemple la difficulté d'influencer directement le niveau MACRO, contrairement à l'échelle MICRO, voire même MESO. Nous ne nous intéresserons dans le programme TES qu'à ces deux échelles, MICRO (locales) et MESO (intercommunales) et à leur articulation.

Si la question centrale est bien celle de l'évolution des modes de vie, il est nécessaire d'élaborer une grille d'analyse pour caractériser de manière opérationnelle l'impact de projets ou de politiques publiques sur ces modes de vie.

Une étape a été franchie cette année 2019-2020 avec l'élaboration collective d'une note explicative et pédagogique sur les modes de vie, basée sur des apports académiques, avec également une animation vidéo sur le sujet, nous le verrons.

UN PROGRAMME PARTENARIAL D'ACTION- RECHERCHE ... AVEC LES MODES DE VIE EN VISEE

Dans ce contexte, est posée l'hypothèse de territorialiser les transitions à engager, d'internaliser la responsabilité et l'envie d'agir localement, d'articuler les initiatives portées par la société civile (entreprises, agriculteurs, habitants) avec une politique publique portée de manière engagée par la collectivité, de favoriser l'émergence de telles dynamiques collectives locales...

C'est tout l'enjeu du programme partenarial d'action-recherche Transition Energétique & Sociétale, avec l'objectif :

- D'explorer les conditions d'émergence et de développement de projets de transition énergétique et sociétale, portés par des collectifs de la société civile ;
- D'aider à territorialiser les transitions énergétiques et sociétales, à l'échelle d'intercommunalités ayant mis en place des politiques publiques ambitieuses ;
- De viser au final un changement d'échelle pour l'évolution des modes de vie.

I.3 LES PRINCIPAUX ACQUIS DE LA PERIODE 2015-2018

3 DIFFICULTES IDENTIFIEES AU DEMARRAGE : L'APPROPRIATION, LE FAIRE-ENSEMBLE ET LA TEMPORALITE

Le programme partenarial TES est né d'un consensus assez large en Pays de la Loire sur l'importance, pour « réussir » la transition énergétique, d'expérimenter de nouvelles articulations entre politiques publiques et projets collectifs énergie-climat (portés par des entreprises, agriculteurs, associations ou habitants).

L'idée sous-jacente était en effet que le principal défi auquel nous étions confrontés n'était pas tant du côté des solutions techniques, mais concernait d'abord notre capacité opérationnelle à « faire ensemble » à tous les niveaux. Voilà, semblait-il, ce qu'il nous fallait avant tout apprendre.

Au-delà de cette conviction, nous ne savions pas très bien dans quoi nous nous engageons. Au-delà d'hypothèses assez générales, nous avons « tâtonné » sur la méthode et la formulation de quatre objectifs du programme, traduisant autant le désir de s'engager dans l'aventure que son caractère exploratoire.

Par ailleurs, nous avons bien conscience des nombreuses difficultés du projet :

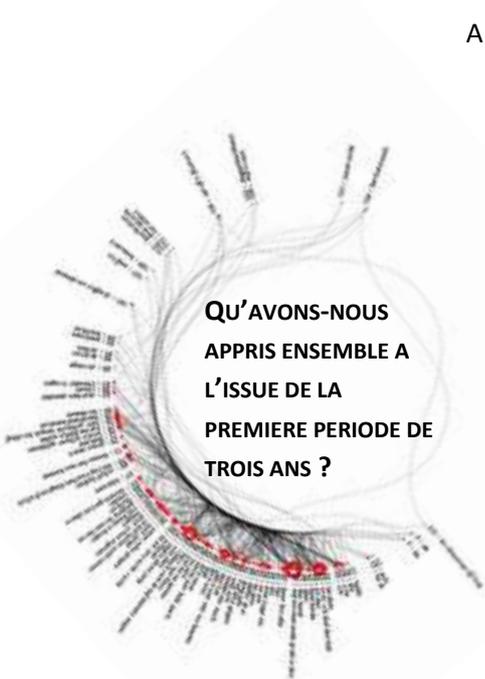
- Celle de l'appropriation, dans la mesure où il ne s'agissait pas d'une réalisation d'un équipement, d'un investissement permettant d'économiser directement du CO₂ ou encore des ressources fossiles, de créer de l'emploi... L'innovation sociale ou socio-technique n'est pas facilement « vendeur », faute souvent d'objets ou d'indicateurs « concrets » traditionnels à mettre en avant ;
- Celle du « faire ensemble », entre plusieurs organisations et personnes, avec des cultures, des postures et des enjeux différents ;
- Celle de la temporalité, tant sur le plan professionnel qui nous invite à « rester au bureau », que sur le plan politique ou économique en attente de résultats « concrets » et rapides, pour « rendre compte ».

13 PARTENAIRES ENGAGES DANS TES I

La période de contractualisation, commencée en 2015, est partie sur des cycles de 3 ans, même s'il a été annoncé, dès le début, que le programme s'inscrivait bien évidemment sur du temps (plus) long, par définition même des questions de transitions.

La première période 2015-2018 a réuni 13 partenaires :





A l'issue de cette première période, les 13 partenaires ont témoigné :

- **D'UNE MEILLEURE COMPREHENSION ET CARACTERISATION DE L'EMERGENCE DES PROJETS COLLECTIFS** (en zones d'activités, sur la méthanisation agricole, ou les projets associatifs d'habitants), à travers notamment des échanges entre pairs, des enquêtes de terrain, avec des invariants et des « conditions de réussite » qui ont bien été repérés ;
- **DES PREMIERS RETOURS D'EXPERIENCE EN MATIERE DE STRATEGIE TERRITORIALE** à travers l'expérimentation menée sur l'île d'Yeu ;
- **D'APPORTS THEORIQUES** via des échanges entre les scientifiques et les acteurs du programme, afin de « s'équiper » sur le plan méthodologique avec des premiers cadres d'analyse ;
- **DU BESOIN DE « VULGARISER » LES TRAVAUX** du programme TES, préoccupation permanente, avec des documents simples, pédagogiques, accessibles à tous, expliquant clairement et avec pertinence les enjeux et les avancées des travaux ;
- **D'UNE REELLE DYNAMIQUE COOPERATIVE** qui s'est installée entre tous, et jugée indispensable par tous : une montée en puissance d'agir des différents collectifs.

I.4 LES AMBITIONS DE LA PERIODE 2018-2021

La deuxième période 2018-2021 (TES II) s'est engagée avec plus de 30 partenaires.

Comme pour la première période, de 2015 à 2018, les partenaires contractuels apportent tous une contribution en ressources humaines, à laquelle s'ajoute une contribution financière pour certains d'entre eux.

Les partenaires sont :



Par ailleurs, de nombreuses organisations contribuent au programme TES sans pour autant en être partenaire. C'est le cas bien entendu, sur les territoires, des Conseils de développement, d'entreprises ou d'associations au sein des comités de suivi. C'est aussi le cas, dans les groupes de travail thématiques, de l'AFUL Chantrerie à Nantes et de l'IEPAD à la Chevrolière, 2 zones d'activités d'entreprises, mais aussi de la Chambre Régionale de l'ESS (CRESS) Pays de la Loire pour le groupe de travail sur les Tiers-lieux.

**CARACTERISER ET
OPERATIONNALISER
LA NOTION DE MODES
DE VIE**

Parmi les principaux objectifs de TES II, nous soulignerons les points suivants :
Nous l'avons dit à plusieurs reprises, et c'est l'hypothèse même du programme partenarial TES depuis 2015, nos modes de vie sont à faire évoluer, en profondeur et (si possible) rapidement.

De nombreuses propositions nouvelles et alternatives existent ou émergent, à la fois techniques et sociales mais elles se heurtent dans leur mise en œuvre ou leur déploiement à de multiples résistances d'ordre culturelles structurelles, financières, démocratiques... : l'évolution des modes de vie est multifactorielle.

Différents travaux, notamment en sociologie de l'énergie, ont ainsi montré les limites des approches technocentrées ou centrées seulement sur les individus en militant du coup pour une approche collective et systémique.

La caractérisation de cette notion de modes de vie et l'opérationnalisation territoriale pour les faire évoluer sont au cœur des objectifs de TES II.

**LA OU J'HABITE,
LA OU JE VIS...**

Cette implication collective sera d'autant plus facilitée que nous partirons et parlerons de notre territoire de vie : de notre rue, de notre quartier, de notre commune, tout en situant aussi les échanges et les actions dans le cadre de stratégies territoriales plus larges comme à l'échelle de l'intercommunalité.

Les conditions d'émergence et de développement des projets collectifs sont désormais assez bien documentés pour rechercher, dans cette phase du programme TES, un ancrage sur les territoires partenaires : la Communauté de communes d'Erdre et Gesvres, la communauté de communes du Pays de Pouzauges, Redon Agglomération et l'Île d'Yeu.

Sur TES II, l'accent est donc mis sur la territorialisation des transitions.

**UN PORTAGE
POLITIQUE
TERRITORIAL ... AU
PLUS HAUT NIVEAU**

Cette mise en mouvement territoriale nécessite un engagement politique au plus haut niveau, notamment intercommunal qui repose cependant sur une forte coopération entre les communes et l'intercommunalité.

Cette implication politique, avec l'enjeu de la coopération, nécessite de concevoir un dispositif particulier pour « embarquer » ces élus (mais d'autres décideurs également), les élu.es et de



manière générale les dirigeant.es, avec un rôle régional majeur de la Région des Pays de la Loire.

Travailler sur un tel dispositif et commencer à le déployer en région des Pays de la Loire constitue un axe majeur des ambitions de TES II.

**UNE TRANSITION
SYSTEMIQUE, UNE
TRANSVERSALITE DES
POLITIQUES
PUBLIQUES**

Les transitions sont à conduire de manière holistique, systémique et non disciplinaire ou thématique. Cette complexité à affronter, à relever, est le prix à payer pour créer de la résilience sur nos territoires.

La définition de stratégies territoriales de transitions doit nécessairement conduire à faire évoluer les modalités de gouvernance, avec pour enjeu une véritable transversalité des politiques publiques, au-delà des intentions et des discours. Nous sommes en effet désormais dans l'ère de la Co : co-élaboration, co-construction, coopération...

**UNE RESPONSABILITE
INDIVIDUELLE ET
COLLECTIVE, POUR
UNE AMBITION
DEMOCRATIQUE**

Les membres du Collectif des acteurs, « têtes de réseaux » au niveau régional, portent une responsabilité individuelle et collective à porter ensemble les transitions territoriales.

La recherche de ce « faire-ensemble », d'une co-élaboration, d'une coopération entre la société civile (entreprises, agriculteurs, associations...), les collectivités et l'Etat doit permettre d'aller plus loin que les démarches institutionnelles seules. Du moins, espérons-le...

Cette forme et pratique de gouvernance territoriale permettra de (re)donner confiance dans la démocratie ... au moins au plan local, et devrait donner alors à d'autres l'envie de s'engager. Du moins, faisons-en le pari...

**« COMMUNIQUER »
SUR LE PROGRAMME
TES**

Expliquer le programme TES, ses finalités et ses modes opératoires, ses réussites et ses difficultés ... pour mieux l'ancrer dans le paysage régional (mais aussi national), notamment institutionnel, représente un enjeu majeur qui se poursuivra tout au long de la période de TES II.



LE DEVENIR DU PROGRAMME TES DEPEND AUSSI DE L'EVOLUTION DE SA GOUVERNANCE

Le renforcement et le maintien dans la durée de la qualité relationnelle entre les membres du Collectif des acteurs, nécessite de préserver cet espace partenarial actuel, où s'expérimentent aujourd'hui des relations de confiance, à distance des jeux d'acteurs, avec du coup aussi le plaisir de s'y retrouver, de s'y ressourcer.

A ce titre l'évolution de la gouvernance du Collège des transitions sociétales et son articulation avec le programme TES sera central durant les périodes à venir.

II. ENJEUX METHODOLOGIQUES ET ORGANISATIONNELS

LA METHODE ET L'ORGANISATION AUSSI IMPORTANTES QUE LA FINALITE

Une des hypothèses posée et visée depuis le démarrage du programme partenarial TES a été que la coopération des acteurs ne pourra produire les fruits espérés que si la stratégie s'appuie sur des éléments de méthode et d'organisation pleinement en cohérence avec les objectifs recherchés.

Autrement dit, les organisations impliquées ont été invitées à dépasser la simple « représentation traditionnelle » au sein du programme TES. Notre responsabilité individuelle et collective, face aux enjeux partagés, nous invite, en effet, ainsi à surmonter les freins institutionnels, nos représentations limitantes, à oser faire ensemble, à s'oser et se livrer.

Le fait qu'un grand nombre de partenaires et de personnes impliquées aient suivi le parcours de (dé)formation du Collège des transitions sociétales constitue un élément très favorable pour créer les conditions de cette *coopération en confiance*.

Ecoute, transparence, gouvernance et vision partagée, qualité relationnelle, empathie... sont ainsi les ingrédients de cette confiance qui constitue le fondement du programme TES.

Il s'agit non seulement d'une conviction humaine partagée par nombre d'entre nous, mais aussi de la seule manière de tenir dans la durée compte tenue des nombreuses difficultés à surmonter.

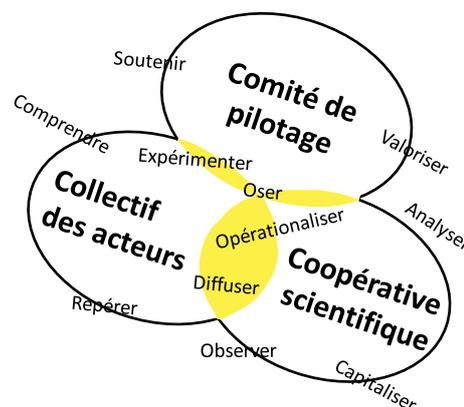
LA GOUVERNANCE DU PROGRAMME PARTENARIAL TES



La gouvernance du programme partenarial TES est organisée autour de plusieurs collectifs :

- Un Comité de pilotage ;
- Un Collectif des acteurs ;
- Une Coopérative scientifique.

L'articulation entre ces collectifs, principalement assurée par une équipe de coordination, aménage un *espace partenarial* associant les acteurs et les scientifiques.



Différents espaces partenariaux du programme TES

**L'EQUIPE DE
COORDINATION**

L'équipe de coordination du programme partenarial TES anime les travaux sans pour autant se substituer au Collectif des acteurs (voir ci-dessous) pour les orientations à décider.

L'équipe de coordination est composée de :

- Samuel AUBIN, chargé de projet de recherche au sein du Collège des transitions sociétales et coordinateur du programme TES ;
- Ludovic BERTINA, chargé de projet de recherche pour le programme TES au sein d'IMT Atlantique ;
- Fabienne BRETECHER, assistante du Collège des transitions sociétales ;
- Bernard LEMOULT, directeur de recherche à IMT Atlantique et directeur du programme TES.



Samuel AUBIN

Collège des transitions sociétales



Fabienne BRETECHER



Ludovic BERTINA

IMT Atlantique



Bernard LEMOULT

**DU COMITE DE PILOTAGE
DE TES ... A L'ASSEMBLEE
GENERALE DU COLLEGE
DES TRANSITIONS
SOCIETALES**

Compte tenu de la dimension partenariale du programme TES, la gouvernance se veut être représentative, opérationnelle et simple. Le Comité de pilotage se compose des représentants des partenaires contractuels, accompagnés des personnes directement impliquées dans le Collectif des acteurs.

Les organisations qui participent aux travaux, sans être partenaires, sont invitées au Comité de pilotage qui se réunit une fois par an.

Le Comité de pilotage a pour principal objectif de :

- Echanger sur l'avancement du programme et de débattre des orientations proposées ;
- Emettre des recommandations ;
- Prendre connaissance et échanger sur le bilan financier présenté ;
- S'exprimer (par vote) sur le présent rapport annuel d'activités.

Sur le plan formel, seuls les partenaires ayant contractualisé pour 3 ans sur le programme TES ont le droit de vote. Le principe retenu est « une organisation égale une voix ». La majorité au 2/3 des membres présents ou représentés est alors requise pour toute décision. Cependant, les décisions prises en Comité de pilotage se font en priorité sur la recherche du consensus, voire du consentement.

A noter qu'à partir de mai 2020, le Comité de pilotage prendra la forme de l'Assemblée générale du Collège des transitions sociétales. Celui-ci voit en effet évoluer ses statuts avec les partenaires du programme TES comme membres. Dans un souci de transparence et d'efficacité, le CA du Collège aura également lieu à cette occasion.

L'Assemblée générale du Collège TS du 14 mai 2020 est donc une nouvelle étape dans l'évolution de la gouvernance du programme TES et du Collège TS.

**LE COLLECTIF DES
ACTEURS AVEC ...**

Le Collectif des acteurs pilote l'action-recherche partenariale, avec l'appui de l'équipe de coordination.

Le Collectif des acteurs est composé de personnes représentant les organisations partenaires. Il se réunit environ 4 à 5 fois par an, avec pour rôle de :

- Co-construire avec les acteurs régionaux, et l'appui de membres de la Coopérative scientifique, une proposition de stratégie régionale de mise en œuvre de la transition énergétique, avec l'évolution des modes de vie en visée ;
- Piloter la mise en œuvre des objectifs opérationnels, avec l'aide de l'équipe de coordination.

C'est principalement au sein de ce collectif que des capacités de *faire ensemble* se développent.

Les membres du Collectif des acteurs ont souhaité rédiger une charte exprimant les termes et les conditions d'engagement au sein de ce collectif :

Au regard des niveaux de transformations de nos modes de vie pour répondre aux enjeux climatiques, et donc aussi sociaux, qui se font de plus en plus pressants, et ce dans une temporalité très courte à l'échelle humaine, des acteurs de la région des Pays de la Loire ont souhaité agir ensemble dans le cadre du programme partenarial Transition Energétique & Sociétale (TES).

Ce programme a pour ambition de travailler :

- *Sur les conditions d'émergence et de développement de projets locaux de transition énergétique, portés par des collectifs d'entreprises, d'agriculteurs ou encore d'habitants, en lien avec des politiques publiques engagées ;*
- *Sur l'articulation des échelles géographiques, du local au régional.*

Pour ce faire, la mise en collectif, en lien, en réseau, en communauté... du plus grand nombre d'acteurs de la transition énergétique, au niveau régional, sera nécessaire.

La présente charte précise les termes et les conditions d'engagement au sein du Collectif des acteurs du programme TES :

- *Les organisations partenaires reconnaissent partager cet objectif commun. Ils s'engagent à s'impliquer et à faire ensemble pour y contribuer ;*
- *Au sein du Collectif des acteurs qui les rassemble, les membres représentent leur organisation. Ils sont en capacité, si possible, de prendre des décisions en son nom, sinon d'exprimer sa position, voire de solliciter si nécessaire ses instances décisionnelles. Ils proposent collectivement des orientations du programme TES, ainsi que la venue de nouveaux partenaires. Ils s'impliquent dans le suivi des travaux ;*
- *Les membres du Collectif des acteurs développent des modalités d'écoute et de bienveillance, de coopération et de croisement des regards, de transparence et de confidentialité, sources de création de confiance ;*
- *L'articulation entre les dimensions institutionnelles et personnelles de l'engagement des acteurs est une condition de réussite de la mise en coopération du collectif.*



LA COOPERATIVE SCIENTIFIQUE...

La Coopérative scientifique, nom que ses membres ont souhaité lui donner après la première période de TES, a pour objectif de suivre les différents dispositifs du programme, de capitaliser sur les expériences et de formuler des préconisations tant pour le programme lui-même que pour les membres du Collectif des acteurs.

Elle est composée de chercheurs ou de personnes reconnues dans leur domaine de spécialité. Les profils sont volontairement très divers, du prospectiviste au géographe, de l'économiste au sociologue, de l'énergéticien à l'agronome...

Pour favoriser l'apport des membres de la Coopérative scientifique dans les travaux du Collectif des acteurs, il a été décidé collectivement de proposer, aux membres volontaires de cette Coopérative, de participer aux réunions du Collectif des acteurs, avec chaque année un séminaire commun d'approfondissement. Ça a été le cas début septembre 2019, ce sera de nouveau le cas en septembre 2020 sur l'île d'Yeu.

... ET SES MEMBRES

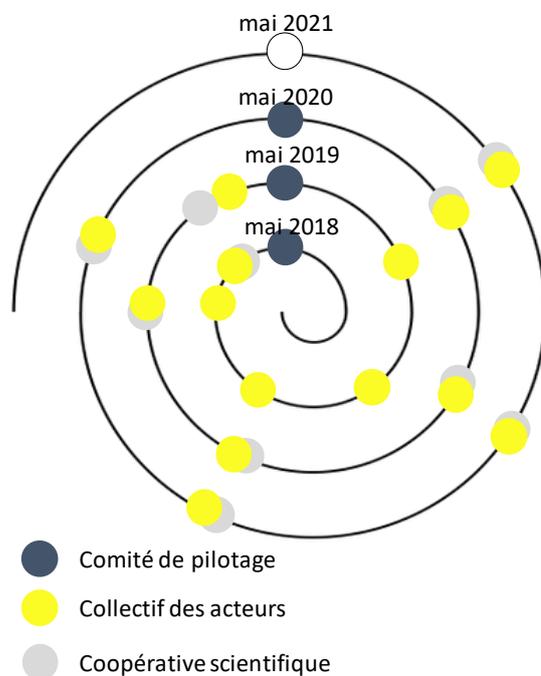
Les membres de la Coopérative scientifique sont les suivants :



Du haut à gauche en bas à droite : Guilhem ANZALONE (agronome), Samuel AUBIN (sociologue), Christine AUDOUX (sociologue), Ludovic BERTINA (sociologue), Carine DARTIGUEPEYROU (politologue), Cyria EMELIANOFF (géographe), Louis HENRY (architecte), Bernard LEMOULT (énergéticien), Bruno MARESCA (sociologue), Florence OSTY (sociologue), Michel RENAULT (économiste), Alain RETIERE (agronome), Claire ROUMET (économie et politiques européennes), Andreas RUDINGER (sciences politiques), Marie-Christine ZELEM (sociologue)

**REUNIONS DES
COLLECTIFS DU
PROGRAMME
TES II**

Les réunions des différents collectifs du programme TES II sont planifiées à hauteur d'environ 5 réunions par an du Collectif des acteurs, une Assemblée générale du Collège TS et un séminaire de deux jours avec la Coopérative scientifique :



III. BILAN 2019-2020 ET PERSPECTIVES

L'idée, dans ce chapitre, est d'esquisser un bilan général de l'année écoulée et de dessiner les principales perspectives pour l'année prochaine. Des éléments plus détaillés sont présents dans les différents Flash TES et documents associés.

Cette partie de bilan et de perspectives :

- Commencera par un zoom sur le groupe de travail « modes de vie » qui, cette année, a franchi une étape importante avec la vulgarisation de l'approche académique de cette notion de modes de vie ;
- Se poursuivra avec un point global de l'avancée du programme sur les quatre territoires partenaires ;
- Présentera ce que pourrait être une stratégie territoriale de transitions ;
- Evoquera l'étude en cours sur la question des (premiers) impacts du programme TES sur les territoires et les organisations. En d'autres termes, le programme TES fait-il « bouger les lignes » ?
- Terminera en traçant quelques perspectives, avec notamment en vue la poursuite du programme TES III.

III.1 MODES DE VIE : UNE ETAPE A ETE FRANCHIE

LES LIMITES DES
POLITIQUES
PUBLIQUES CENTREES
SUR L'INDIVIDU ET SUR
LA TECHNOLOGIE

C'est désormais devenu une banalité de dire que, face à l'urgence écologique, « il faut faire évoluer nos modes de vie », ou bien qu'« il faut changer de comportement ». Et on y ajoute souvent « dans une temporalité courte », à l'échelle de quelques décennies.

Au-delà de ces déclarations incantatoires, avec la sobriété et la résilience en visée, qu'entend-on au juste par « modes de vie » ou « comportements » ? Quels sont les leviers et les freins pour les faire évoluer ? Quelles modifications peut-on envisager aux différentes échelles géographiques et politiques ? Est-ce possible dans les échéances indiquées ?

Une dizaine de partenaires du programme TES ont exploré ces questions.

Depuis les années 70, les différentes crises énergétiques ont vu la mise en place de politiques publiques sur la maîtrise de la consommation d'énergie, avec une approche centrée sur la sensibilisation et l'incitation au changement individuel ou encore sur les innovations technologiques.



Vidéo réalisée sur les modes de vie

Suffirait-il simplement d'être informé.e ou encouragé.e financièrement, ou encore de développer un certain nombre d'innovations technologiques pour « réussir la transition énergétique » ?

La réalité est bien évidemment plus complexe. Le constat partagé dans les travaux sur la consommation d'énergie souligne les limites d'une approche centrée sur les seuls arbitrages du consommateur.

Ces derniers résultent en effet, pour une bonne part, de contraintes matérielles et sociales qui échappent au contrôle des seuls individus². Les marges de manœuvre à l'échelle des pratiques individuelles restent donc limitées comme peut être aussi limité l'effet des seules technologies sur les usages.

Surtout, cette approche ne remet pas vraiment en cause les systèmes de production et de consommation. La mise en place du tri sélectif, par exemple, a eu peu d'incidence sur la quantité annuelle de production de déchets ménagers (- 0,3% seulement en 10 ans³). L'actualité récente nous a aussi rappelé que des politiques d'incitation peuvent avoir des conséquences sociales inattendues. En témoigne par exemple l'évolution de la taxe carbone et les mouvements sociaux qui s'en sont ensuivis.

Ainsi, alors même que des dispositifs sont mis en place pour inciter à l'évolution des pratiques individuelles, ils viennent souvent se heurter à de multiples facteurs non pris en compte au départ.

L'approche doit donc être systémique et non sectorielle, collective et non individuelle, co-élaborée et non « descendante ». Alors comment s'y prendre ?

**LES MODES DE VIE :
UN CONCEPT POUR
DECRIRE
« L'ARCHITECTURE DU
VIVRE-ENSEMBLE »**

Les modes de vie correspondent à la manière dont une population donnée, sur un territoire, se déplace, mange, habite et plus généralement produit, consomme, interagit et vit ensemble.

D'après les travaux de Bruno MARESCA^{4&5}, toutes ces pratiques de la vie quotidienne participent en fait d'un cadre de référence plus large, à l'échelle de la société, constitué aussi de l'ensemble des normes et de toutes les conditions matérielles d'existence.

Le fait par exemple d'habiter en ville ou à la campagne aura des conséquences sur notre manière de nous déplacer, de nous alimenter, de faire nos courses...

D'où l'importance de considérer nos pratiques dans leur ensemble, et leur évolution possible dans les cadres qui les structurent.

**SIX DIMENSIONS
INTERDEPENDANTES A
PRENDRE EN COMPTE
POUR INTERVENIR SUR
LES MODES DE VIE**

Toujours sur la base de ces travaux, six dimensions interdépendantes ont été mises en évidence et explicitées dans le cadre du programme TES.

On trouve ainsi :

- Les **comportements et habitudes de la vie quotidienne** (« j'ai l'habitude de... ») qui interrogent aussi **nos besoins et nos envies**. Si les besoins sont limités (comme boire ou manger par exemple), les désirs sont en effet

² Solange MARTIN, Albane GASPARD, *Les comportements, levier de la transition écologique ? Comprendre et influencer les comportements individuels et les dynamiques collectives*, Futuribles, 2017, vol.4, n°419, p. 33-44.

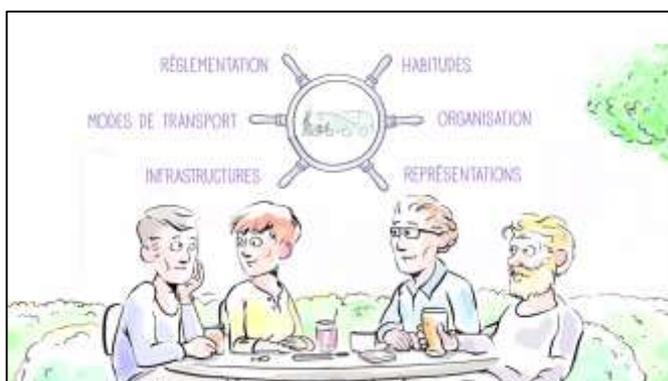
³ ADEME, *Déchets les chiffres-clefs 2018*, mai 2019.

⁴ Bruno MARESCA, Anne DUJIN, *La transition énergétique à l'épreuve du mode de vie*, Flux, avril 2014, p.10-23.

⁵ Bruno MARESCA, *Mode de vie : de quoi parle-t-on ? Peut-on le transformer ?*, La pensée écologique, oct. 2017.

infinis⁶. Le développement de nos sociétés, basé sur la consommation, nous invite peu à cette réflexion entre besoins et envies ;

- Un ensemble de **valeurs et de représentations** (la voiture peut être un symbole de liberté et/ou d'appartenance sociale, la solidarité et le partage, les communs...) qui conditionnent nos achats et nos actes ;
- L'invention de **nouveaux objets et systèmes techniques** (le vélo électrique, la laine de bois pour isoler les maisons, le smartphone, les éoliennes, les plateformes numériques, les algorithmes...) qui peuvent modifier nos habitudes. Ils sont souvent considérés comme source de croissance et associés à des « opportunités » ;
- Le **territoire physique et les infrastructures** qui correspondent au cadre environnemental (présence de montagnes ou d'un fleuve) et matériel (le réseau électrique, les pistes cyclables, les transports en commun, les services publics...) qui peuvent influencer nos comportements. Il s'agit là d'un secteur d'investissements la plupart du temps importants et publics ;



Vidéo sur les modes de vie

- Les **institutions** (locales, nationales et supranationales), productrices de **normes et de stratégies** qui orientent nos choix : les PCAET⁷, la loi de transition énergétique, les incitations fiscales, les taxes, les accords de libre-échanges... Le contexte international (Européen ou mondial) limite régulièrement la marge de manœuvre de la puissance publique, qui bute aussi sur les décalages entre mesures « technocratiques » et « réalités » du terrain ;

- **L'organisation de la vie sociale et économique** qui renouvelle nos façons de faire comme le télétravail, le commerce à distance, le covoiturage, l'autopartage... ;

Ainsi, pour faire évoluer nos modes de vie en tenant compte de l'ensemble du contexte, il faudrait raisonner et agir autour de ces six dimensions qu'on peut d'ailleurs regrouper pour simplifier autour de 3 axes principaux : le cadre matériel qui comprend notamment toutes les infrastructures sur les territoires, le cadre organisationnel et institutionnel qui comprend l'économie, et enfin l'ensemble des comportements, des pratiques quotidiennes comprenant aussi les valeurs et les représentations. Tous ces facteurs, interdépendants, jouent un rôle important.

Mais comment interagissent-ils les uns avec les autres ? Comment font-ils système ?

⁶ Daniel COHEN, « Le monde est clos et le désir infini », [Le Livre de poche, n° 34387](#), janv. 2017.

⁷ Plan Climat Air Energie Territorial de l'agglomération

**POUR CHANGER LES
PRATIQUES, IL FAUT
PENSER SYSTEMIQUE**

Les interactions sont en fait multiples : par exemple les objets techniques influencent les habitudes de la vie quotidienne, l'organisation économique et sociale vient structurer de son côté les territoires avec les réseaux et enfin les valeurs et représentations imprègnent les institutions qui, à travers la production des normes, consolident l'ensemble du système. La boucle est bouclée d'une certaine façon.

Chacune de nos pratiques ou tentatives de changement de pratiques mobilise ainsi d'une façon ou d'une autre l'ensemble de ce système.

Prenons l'exemple de la mobilité.

Pour limiter l'usage individuel de la voiture, il faut adapter les infrastructures et utiliser les innovations techniques, en créant notamment des voies dédiées ou des applications de covoiturage simples et efficaces.

Mais il faut également que les pouvoirs publics travaillent avec les organisations sociales et économiques pour, en lien avec les salariés, identifier les besoins et les champs de contrainte.

N'oublions pas enfin le travail nécessaire sur le sens et les comportements : expliciter l'impact et le coût de l'usage individuel de la voiture, poser l'économie de partage comme horizon possible pour nos sociétés, accompagner le changement, intégrer le temps nécessaire pour que les pratiques changent au moment de l'évaluation du dispositif...

Quant à la question plus globale de l'évolution de nos modes de vie, il faudra penser les projets en relation les uns avec les autres. Et oui ! Comme nous l'avons déjà dit, les différentes pratiques et leur évolution sont fortement imbriquées.

Du fait de cette complexité, sommes-nous pour autant condamnés à ne pas pouvoir agir ? Les réponses ne se limiteraient-elles qu'à l'échelle nationale et européenne ?

**LES TERRITOIRES
LOCAUX : UNE ECHELLE
PERTINENTE POUR
AGIR SUR LES MODES
DE VIE**

Si les décisions les plus structurantes se situent bien sûr à l'échelle nationale voir internationale, l'échelle territoriale apparaît cependant bien située pour associer des pratiques nouvelles issues de la société civile à des aménagements portés par les acteurs publics et ainsi faire système pour changer les modes de vie.

Des collectifs d'acteurs peuvent par exemple développer des projets d'énergie citoyenne, des AMAPs, des « repair cafés », du covoiturage, des tiers-lieux, la gestion partagée des déchets sur une zone d'activités... Charge à la collectivité de jouer son rôle, très important, pour soutenir et transformer l'essai à l'échelle du territoire. La qualité de la coopération entre les acteurs publics, privés et associatifs est ici majeure. Beaucoup reste à faire et à imaginer pour faciliter les apprentissages et trouver des modalités nouvelles pour « faire ensemble ». Changer les modes de vie se fera avec les habitants, ou ne se fera pas.

Si les (non) dispositions nationales sont parfois bloquantes comme pour le photovoltaïque tiers-investisseur, la taxe carbone « socialisée » ..., les acteurs locaux disposent, nous le voyons, de nombreux outils pour faire émerger de nouvelles pratiques. Sans oublier le « pas de côté » nécessaire, « l'envie et la confiance » à susciter, la co-élaboration de la décision publique à expérimenter.

Faisons l'hypothèse que plus ces initiatives et projets locaux émergeront, plus le national suivra.

Mais un projet EnR citoyen fait-il évoluer à lui seul les modes de vie ? Comment alors faire en sorte qu'un projet fasse progresser nos pratiques ?

**VERS UNE GRILLE
D'ANALYSE POUR
ACCOMPAGNER LES
STRATEGIES DE
TRANSITION
TERRITORIALE ?**

Si, comme nous l'avons vu, l'évolution des modes de vie suppose d'articuler différents éléments de contexte, pourquoi alors ne pas s'appuyer sur une grille d'analyse pour aider à la conception et à l'évaluation de projets et s'assurer qu'ils contribuent à un véritable changement ? Pourquoi ne pas en faire aussi un outil amont (avec beaucoup de prudence cependant) pour l'attribution de financements ?

Pour savoir si la proposition est pertinente, le mieux est sans doute de l'expérimenter.

A suivre donc...

III.2 TERRITOIRES PARTENAIRES : LES AVANCEES ... ET DIFFICULTES

Convaincu, comme nous l'avons vu, que l'échelle territoriale est pertinente pour changer les modes de vie, le Collectif des acteurs s'est engagé pour TES II dans une démarche d'expérimentations sur 4 territoires intercommunaux (Erdre et Gesvres, Pouzauges et Redon), ou aux compétences intercommunales (l'île d'Yeu).



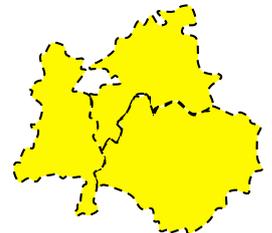
Communauté de communes
d'Erdre et Gesvres (CCEG)
12 communes
62 000 habitants



Commune de l'Île-d'Yeu
4 800 habitants



Communauté de communes
du Pays de Pouzauges
10 communes
24 000 habitants



Redon Agglomération
31 communes
68 000 habitants
2 Régions, 3 Départements

Note : L'île-d'Yeu n'est pas rattachée à un établissement public de coopération intercommunale (EPCI), mais est dans le canton de l'île-d'Yeu (N°7) du département de Vendée.

**PREPARER LE
PROCHAIN MANDAT
SUR LES TERRITOIRES**

Compte tenu de la proximité des échéances électorales, et après une première année (2018-2019) consacrée à la mise en place du dispositif d'action-recherche sur les territoires, le travail collectif sur l'année 2019-2020 a été clairement orienté vers la préparation du prochain mandat (2020-2026). Evidemment, il ne s'agit plus désormais, pour les territoires d'expérimentation TES, comme pour tous les autres, d'un mandat de plus mais peut-être d'un dernier mandat pour, selon les scientifiques, éviter une catastrophe absolue et préparer en tout état de cause les territoires aux chocs inévitables à venir.

L'objectif est de préfigurer un certain nombre de propositions, prêtes à être engagées à la sortie des élections, l'année 2020-2021 devant permettre d'accompagner ensuite les nouveaux exécutifs dans la mise en œuvre. Bien sûr, c'est sur le terrain de la gouvernance qu'il s'agit en premier lieu d'oser ensemble. Imaginer avec les acteurs locaux de nouvelles modalités concrètes de coopération entre société civile et acteurs publics mais aussi, pour cela, travailler à faciliter la mise en transversalité des politiques publiques.

**ENGAGER L'ENSEMBLE
DU SYSTEME
D'ACTEURS DES
TERRITOIRES DANS LA
DEMARCHE**

C'est donc l'ensemble du « système d'acteurs territorial » qu'il fallait engager dans la démarche : acteurs locaux, partenaires, différents services jusqu'aux directions générales et élu.es en charge des thématiques. Et puis, surtout, développer autant que possible une culture de la coopération au sein de ces systèmes d'acteurs. En effet, dans la perspective systémique d'évolution des modes de vie évoquée plus haut, où aucun acteur ne détient à lui seul tous les leviers d'action et de transformation, la qualité de la coopération entre les acteurs publics, privés et associatifs est ici essentielle. La transformation des modes de vie est ainsi à placer au cœur du projet démocratique.

Osons l'innovation et l'expérimentation collective !

**DES DEMARCHES
TERRITORIALES QUI
S'AJUSTENT AUX
CALENDRIERS LOCAUX**

Rappelons que les deux territoires d'Erdre et Gesvres et de Pouzauges ont rejoint le programme TES en 2018-2019. Des Comités de suivi locaux ont alors été mis en place pour identifier des expérimentations à engager selon les situations et projets locaux. Ces Comités de suivi se sont progressivement constitués avec des représentants des conseils de développement, des associations, des clubs d'entreprises, des acteurs relais au sein du monde agricole et la collectivité dans ses différentes composantes avec des élus et différents services....

En parallèle, les discussions avec les acteurs du Pays de Redon ont abouti à l'entrée officielle de Redon Agglomération dans le programme fin mars 2019 suite à la délibération du conseil communautaire⁸. Sur le territoire, un groupe de porteurs de projets, en lien avec l'association Énergies citoyennes en Pays de Vilaine (EPV), est prêt à s'engager. Objectif clairement affiché : expérimenter sur le Pays de Redon le co-portage société civile et collectivité d'une démarche innovante de transition énergétique et sociétale.

L'Île d'Yeu, enfin, suite au départ et au délai de remplacement du chargé de mission énergie-climat, reste pour un temps plus en retrait. Jusqu'aux prochaines élections sans doute. Pour autant, la mairie poursuit l'expérimentation d'une mise en transversalité des politiques publiques dans le cadre d'un plan climat élargi appuyé par le SyDEV et l'association Elise.

⁸ Délibération du Conseil communautaire n°32_CC_2019_054_ Transition énergétique - Démarche de gouvernance partagée sur les sujets de transition énergétique avec deux axes d'innovation retenus :
- la gouvernance de la démarche de transition énergétique, environnementale et sociétale ;
- la dimension systémique de la démarche de transition énergétique, environnementale et sociétale.

Pour mémoire, le Collectif des acteurs est parti en 2018-2019, pour poser les bases d'une stratégie territoriale, des propositions issues des rencontres internationales de juin 2018⁹. Trois préconisations clés ont été reprises :

- Accompagner et favoriser l'émergence d'espace-tiers sur les territoires ;
- Partir du repérage des initiatives locales ;
- Faire évoluer les conditions d'attribution et les critères d'évaluation des aides financières.

Ces propositions, déclinées sous forme d'actions concrètes, ont été associées à deux autres « briques » par le Collectif des acteurs à savoir :

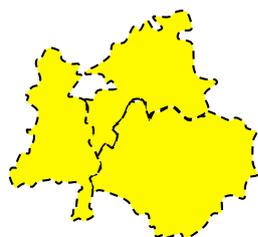
- La mise en place d'une action/formation pour « embarquer les élus » ;
- La construction de « récits » sur les territoires.

En appui méthodologique, un groupe de travail transverse dédié, associant les acteurs des territoires d'expérimentation, a été mis en place permettant de croiser les réflexions locales avec des retours d'expérience inspirants. Ainsi, dès le mois de juin 2019, une première note de synthèse relative aux stratégies territoriales de transition était disponible¹⁰. Parallèlement, les réflexions thématiques poursuivies sur le volet agricole, les zones d'activités et les projets d'énergie citoyens se préparaient à alimenter les démarches territorialisées.

OU EN SOMMES-NOUS ?

Alors, où en sommes-nous en cette fin d'année 2019-2020 ? Qu'avons-nous pu engager, préparer ensemble ?

COMMENÇONS PAR REDON AGGLOMERATION



Après les premières rencontres du groupe de travail progressivement constitué autour d'EPV et de Redon Agglomération, une intervention fin avril 2019 a eu lieu devant le conseil communautaire¹¹. Après deux séminaires d'échanges organisés avec les élus de Redon, c'est en juin 2019, à Peillac, que le Collectif des acteurs a pris pour la première fois connaissance de ce qui s'engageait à Redon.

Le Président de Redon Agglomération est venu dire son attente par rapport à la démarche, rappelant combien son territoire à la fois industriel et rural, en marge du développement des grandes métropoles (Nantes, Rennes, Saint-Nazaire et Vannes) devait inventer un modèle inter-métropolitain compatible avec les enjeux de la transition énergétique. Déjà, entre 2012 et 2014, un travail « d'imagination » du pays de Redon à l'horizon de 2020 a été réalisé et quatre grands enjeux posés¹². Il faut désormais imaginer la suite.

La stratégie proposée par EPV et le programme TES est de partir des initiatives du territoire en s'appuyant sur un travail déjà réalisé de repérage de ces

⁹ *Livre de bord : production collective d'eaux de vies*, Rencontre internationale francophone, juin 2018, Collège des transitions sociétales

¹⁰ *Quelles stratégies pour des territoires socialement innovants en matière d'énergie et de climat ?*, Infos du Pays de Redon 5-7 mai 2019, Note de synthèse – septembre 2019

¹¹ Infos du Pays de Redon 5-7 mai 2019, « *Transition énergétique, : Redon agglomération se lance dans trois ans d'expérimentations* »

¹² Charte de territoire 2014-2020 du Pays de Redon- Bretagne Sud : *Faire du Pays de Redon un pôle d'excellence des formations et d'initiatives entrepreneuriales, un territoire d'innovation et d'expérimentation, un espace affirmé, connecté et ouvert, un lieu de vie et d'épanouissement tout au long de la vie*

initiatives. D'un point de vue plus tactique, l'idée est de constituer un premier cercle d'acteurs pour initier progressivement une dynamique d'ensemble. Et, en effet, pour le Directeur Général des Services, la feuille de route constitue bien un véritable projet de territoire. Elle doit donc mobiliser les différents acteurs, les entreprises, les associations, mais aussi et surtout l'ensemble des agents et des élu.es de la collectivité. Ce qui implique nécessairement d'organiser la gouvernance interne de la collectivité avec davantage de transversalité pour pouvoir être ensuite en posture de facilitation à l'égard des initiatives territoriales.

Et ensuite ?

Constitué d'une douzaine de porteurs de projets issus plutôt du milieu local de l'ESS, « le premier cercle » s'est donc constitué sous la forme d'un Comité de suivi TES, qui a fait connaissance et pris son temps pour trouver ses repères. Parallèlement, la collectivité a cherché aussi ses marques entre la réalisation d'un PCAET et son inscription dans cette démarche nouvelle la mettant à pied d'égalité en quelque sorte avec le groupe d'acteurs.

La difficulté éprouvée par les uns et les autres a souligné la part d'innovation attendue. *Terra incognita* : le Pays de Redon, si riche en dynamique sociale, en capacité d'innovation est en fait relativement vierge en expérience de coopération entre société civile et collectivité. Et c'est justement ce qu'il s'agit de travailler. Ici, l'appui proposé par le programme TES a montré l'utilité des fonctions de médiation et de facilitation. Suite à une rencontre réalisée dans le cadre d'entretiens préalables, le Directeur Général, a donné son accord pour constituer un binôme de co-pilotage avec le Vice-président d'Énergies citoyennes en Pays de Vilaine, délégué par le groupe de la société civile. Le Directeur Général a fait le lien avec ses missions de réactualisation du projet de territoire et aussi sa capacité, entre autres, à mobiliser des industriels pour élargir le cercle des acteurs du territoire. Se rencontrant en amont des Comités de suivi, les deux co-pilotes ont pu proposer rapidement une stratégie d'action resserrée :

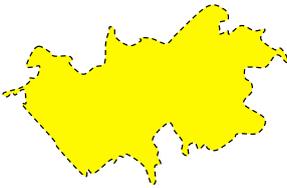
- Au conseil de développement du Pays de Redon, la mission de repérer les initiatives du territoire ;
- Au groupe d'acteurs nouvellement constitué, dans une logique de « Fabrique de territoire », le suivi de deux ou trois premiers projets collectifs pilotes visant les changements de modes de vie : sur une commune, une zone d'activités ...

L'hypothèse suivie ici est que le territoire aurait déjà une certaine capacité à accompagner les projets. L'enjeu prioritaire dans le cadre de la démarche TES serait donc plutôt de chercher à favoriser les émergences. Autre sujet d'importance pour le territoire, travailler ensemble sur le volet social du projet H2X qui consiste en l'installation prochaine sur Redon, d'une station de distribution et d'une usine de production de véhicules à hydrogène. A partir des travaux réalisés dans le cadre du programme TES sur les modes de vie, comment s'assurer que l'évolution des usages suivent ... et que ce projet particulier mais marquant, encourage une évolution plus globale de la mobilité sur le territoire ?

Pour commencer à mobiliser les industriels du territoire sur ces enjeux de changement de modes de vie et de coopération, une première rencontre a été organisée pour témoigner de l'expérience de la zone de la Chantrerie à Nantes. Parallèlement, une démarche de communication et de mobilisation pourrait s'appuyer sur les acteurs culturels du territoire très présents et expérimentés comme par exemple le réseau des médiathèques très fréquentées.

Au final, une année presque a été nécessaire pour poser les bases de la démarche sur Redon. Cela peut paraître long. Pour autant, sur Redon, un potentiel de mobilisation de la société civile existe. De même, les acteurs témoignent du fait qu'une dynamique de coopération nouvelle entre la collectivité et les acteurs émerge sur le territoire, qui, si on se place dans une perspective historique, entre peut-être dans une sorte de « moment favorable ». En effet la création de Redon Agglomération, somme toute récente, propose pour la première fois une adéquation entre l'institution et le territoire réel.

... POURSUIVONS PAR
LA COMMUNAUTE DE
COMMUNES D'ERDRE
ET GESVRES...



Le 14 décembre 2019, le conseil de développement d'Erdre et Gesvres a réuni 66 acteurs et porteurs de projets sur le territoire dans le cadre d'un « booster des initiatives »¹³. 36 sujets ont été débattus durant la journée et 17 actions proposées pour la suite sur des thématiques aussi variées que l'accueil des réfugiés dans les dynamiques vivrières et d'autonomie locales ou la création d'un collectif sur les énergies citoyennes, ou encore la création de tiers lieux ...

Depuis 2017 et suite à la célébration de ses 10 ans, le conseil de développement d'Erdre et Gesvres s'est engagé dans une démarche de repérage des initiatives de transition. En 2019, le « comité des initiatives » du conseil est allé d'abord à la rencontre des élu.es pour répertorier et évoquer les initiatives connues sur les 12 communes du territoire. Il a ensuite réalisé des entretiens auprès d'une douzaine de porteurs de projets pour préparer cette rencontre avec pour ambition de « se rencontrer, se connaître, d'échanger et de pouvoir collectivement construire un futur pour notre territoire. »

Engagée de son côté depuis plusieurs années dans le domaine du développement durable, la Communauté de communes d'Erdre et Gesvres a construit, depuis avril 2017, en concertation avec les habitants, une nouvelle stratégie originale visant à répondre aux objectifs règlementaires des Plans Climat Air Energie Territoriaux tout en allant plus loin vers l'atteinte des 17 grands objectifs de développement durable (ODD) définis au niveau international. Finalisée en version projet dès novembre 2018, la stratégie a été arrêtée en conseil communautaire en mai 2019 et définitivement adoptée fin 2019¹⁴.

C'est dans ce contexte porteur, avec le double engagement de la collectivité et du conseil de développement, que le Comité de suivi local du programme TES a engagé ses travaux en associant progressivement acteurs du territoires et

¹³ http://www.voixcitoyenne.fr/fileadmin/documents/Conseil-de-Developpement/Boosteur_d_initiatives_pour_web.pdf

¹⁴ *Rapport de Développement durable 2019 de la Communauté de Communes d'Erdre et Gesvres*, www.cceg.fr

partenaires de TES. Suivant et accompagnant l'initiative du conseil de développement vers les porteurs de projets du territoire et s'inscrivant dans le souci d'une mise en œuvre conjointe (société civile et acteurs publics) de la stratégie de développement durable, le groupe a proposé de se constituer en « Fabrique de territoire ».

De quoi s'agit-il ?

Partageant l'analyse que les porteurs d'initiatives se retrouvent parfois en difficultés dans la mise en œuvre de leurs projets, sans savoir où trouver l'aide utile, et que de son côté la collectivité ne sait pas toujours comment répondre aux sollicitations, l'idée est d'aider les porteurs de projet en phase d'émergence ou de développement.

La « Fabrique de territoire » consiste elle-même en une communauté d'acteurs¹⁵ capables chacun d'apporter une aide, très différente, et travaillant ensemble à la mobilisation de leurs réseaux. L'aide apportée peut être variable et dépend des besoins des porteurs de projets, elle peut aller de la simple mise en relation jusqu'à la proposition d'un accompagnement méthodologique plus poussé, s'appuyant sur des ressources extérieures, en passant par des soutiens ponctuels sur des démarches administratives ou des points techniques, ou de la médiation entre acteurs.

Forte de son expertise en matière de politique de développement durable, c'est surtout sur l'importance de la coopération pour mener des projets de transitions que porte ici l'effort pour la collectivité. L'objectif étant d'aller vers une posture d'animateur et de facilitateur. Ainsi, au sein du collectif, une attention toute particulière est portée à la qualité relationnelle entre les personnes, au partage des valeurs et des objectifs qui se traduisent dans les critères de priorisation des projets. Il s'agit, ainsi, d'un commun accord entre les participants de soutenir les projets qui vont dans le sens des transitions, le but étant aussi que des projets puissent évoluer positivement en matière de transitions et de coopération. Un travail est en cours pour finaliser la méthode de repérage et d'accompagnement des projets, construire les outils comme la « banque des projets », et rédiger une charte reprenant les principes qui ont été partagés. Ces nouveaux espaces et modalités qui sont à expérimenter peuvent être aussi vus comme des lieux privilégiés d'apprentissage de la coopération, du « faire ensemble ». Au-delà de ce premier dispositif, c'est bien une dynamique plus générale de coopération sur le territoire qui est visée et qui passe aussi par une réflexion sur la gouvernance même de la collectivité.

Et c'est ce à quoi travaille le Directeur Général des Services, avec son comité de direction, le groupe des DGS du territoire et bien sûr les élus. L'idée est de construire demain, avec les nouveaux élu.es, une gouvernance qui permette de sortir d'une gestion trop encore en silo des politiques publiques et de mieux

¹⁵ La « communauté facilitatrice » regroupe à ce stade de construction, le conseil de développement, qui se fait le relais des initiatives citoyennes du territoire, le club d'entreprises pour les initiatives économiques, la FDCIVAM pour les initiatives agricoles, le projet « Open Lande », qui constitue une ressource sur le territoire d'accompagnement de projets. A ces acteurs du territoire s'ajoute l'équipe de coordination du programme TES, la DDTM, le département, l'Ademe, le CEREMA, le SYDELA, ENEDIS et Energies citoyennes en Pays de la Loire. Enfin certains services de la CCEG sont également associés.

travailler avec la population. Il s'agit plus globalement de préparer un projet qui mette, au centre, les transitions et la participation des citoyens.

Dans cette perspective, l'équipe de coordination du programme TES a participé à plusieurs réunions de l'équipe de direction ainsi qu'à un séminaire des Directeurs généraux des différentes communes de la CCEG qui s'est déroulé le 7 février 2020, sur une journée. Ce séminaire a permis des échanges sur les transformations majeures à engager sur le territoire.

Question posée ... et débattue : qu'est-ce que cela impliquerait en termes de coopération entre les communes et l'intercommunalité pour porter ensemble ces transformations ? Des échanges approfondis ont eu lieu sur la gouvernance, à l'initiative du DGS, sur la « Fabrique de territoire » et sur les travaux du Conseil de développement.

LES CONSEILS DE DEVELOPPEMENT :

DES ACTEURS STRATEGIQUES POUR LES TRANSITIONS ?

Le mot « développement » résonne de manière particulière à l'heure de l'urgence écologique !

Et pourtant... sur nos terrains d'expérimentation, les conseils de développement (CoDev) apparaissent souvent incontournables pour engager les territoires sur le chemin des transitions. Leur rôle d'interface entre la société civile et la collectivité peut en effet s'avérer utile notamment pour repérer des initiatives, voire mettre en relation des porteurs de projet comme l'a réalisé le CoDev d'Erdre et Gesvres. Ce travail qui alimente désormais la Fabrique de la CCEG est aujourd'hui reprise par d'autres conseils, notamment à Pouzauges et à Redon.

Alors pourquoi les CoDev suscitent-ils des jugements si ambivalents ?

En retraçant l'histoire du CoDev d'Erdre et Gesvres, il semblerait que ces instances sont en recherche permanente du bon équilibre dans leur relation à leur collectivité, leur positionnement vis-à-vis du territoire et la manière dont ils s'organisent en interne*. Sur ces lignes de tension, le curseur est sensible et peut ouvrir sur de nombreuses orientations. Ainsi le CoDev d'Erdre et Gesvres a pu valoriser tour à tour l'expertise technique de ses membres, la délibération citoyenne avant d'insister sur son rôle dans l'animation territoriale.

Toute la difficulté est donc de maintenir une dynamique au-delà des potentiels moments de crispation. Le CoDev d'Erdre et Gesvres y est parvenu en créant des mécanismes de coopération, autour de son animatrice et d'un collectif informel de membres du CoDev et de la collectivité. Tous ensemble, ils ont travaillé à la délimitation de périmètres complémentaires avec en visée commune de faciliter les transitions sociétales sur le territoire.

* Le Flash TES n°6 s'appuie sur le mémoire réalisé par Baptiste LEBOT dans le cadre de son stage de Master

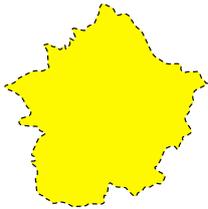
Si le territoire d'Erdre et Gesvres dispose moins que Redon d'un réseau constitué d'acteurs de la société civile, de porteurs de projets, le travail du conseil de développement, en lien avec la Communauté de communes, révèle le potentiel existant et la démarche à suivre. La question est ici peut-être davantage celle des moyens humains pour tenir dans la durée et aller plus loin. Les membres du conseil de développement, très engagés, avouent à certains moments leur fatigue et aussi le risque, que dans leur propre vie, au moment souvent de la retraite, cet engagement fort ne viennent provoquer des déséquilibres. C'est

aussi vrai pour les agents de la collectivité et les élu.es. Comme, souvent, sur Erdre et Gesvres comme ailleurs, c'est au final encore sur un petit nombre de personnes que repose l'effort accompli.

Si nous pensons que la mise en œuvre des politiques publiques passe par la mobilisation des acteurs du territoire, alors, les élu.es doivent accepter de mettre des moyens sur les fonctions d'animation. C'est essentiel. Un effort très important de formation de tous les acteurs aux missions d'animation, d'accompagnement, de médiation est aussi à prévoir.

Un espoir encore : que la nouvelle équipe, au sortir des élections, poursuive la démarche engagée, orientant de plus en plus le projet territorial vers la transition énergétique, écologique et sociétale.

... ET LA
COMMUNAUTE DE
COMMUNES DE
POUZAUGES



Les 2 juillet et 6 novembre 2019, la Communauté de communes de Pouzauges a organisé un séminaire en deux temps rassemblant élu.es et agents pour faire un point sur le chemin parcouru lors du mandat 2014-2020, et partager celui-ci avec les nouvelles équipes municipales en constitution. L'enjeu était notamment de mettre en avant la transversalité des actions qui n'apparaît pas forcément derrière la multiplicité des dispositifs. Sur Pouzauges, comme sur les autres territoires, les questions stratégiques pour demain portent sur les transitions avec *« l'humain au centre... car c'est une valeur qui doit être au cœur du territoire »*. C'est en effet la valeur la plus « profonde » pour les acteurs locaux, lorsque l'on aborde la question des transitions.

L'autre question cruciale, selon eux, est celle de l'attractivité et plus exactement du lien à faire entre transition et attractivité ; sachant que cette question de l'attractivité à Pouzauges renvoie à celle, très sensible, de la disponibilité de la main d'œuvre pour les entreprises.

Le lien avec les transitions concerne directement le type de modes de vie que le territoire peut proposer demain. Les enjeux, nous le voyons, ne sont pas très différents sur ce volet de ceux du Pays de Redon par exemple. Pour conduire cette transition vers de nouveaux modes de vie, et même assurer « un début de résilience »¹⁶ qui d'ailleurs pourrait faire demain l'objet d'une véritable stratégie, une des solutions est ce qu'on appelle à Pouzauges « le bien faire ensemble », volonté et valeur clairement revendiquée ici. C'est dans cette perspective que la collectivité s'est inscrite au sein du programme TES et que les acteurs du territoire, avec elle, ont cherché à « être créatifs ».

De quelle manière ?

Le Comité de suivi s'est mis en place fin 2018¹⁷, suite à des entretiens individuels réalisés auprès d'acteurs locaux. Lors de la première rencontre, il a été souligné à la fois les forces du territoire, en matière de coopération par exemple, leur désir d'aller de l'avant sur les questions de transition, mais aussi la difficulté à se

¹⁶ *Le sens de nos actions en Pays de Pouzauges*, document adressé avant les élections municipales par Dominique BLANCHARD, Président de la Communauté de communes du Pays de Pouzauges et Maire du Boupère

¹⁷ Participant à ce groupe : des élus de la collectivité, la direction des services, des acteurs associatifs importants du territoire des acteurs économiques et agricoles, des partenaires du territoire, membres du programme TES

projeter, à identifier une vision pour l'avenir¹⁸. Comme sur les autres territoires, les premiers échanges dans cet espace nouveau procèdent d'un tâtonnement. Comment aller de l'avant, mais d'une façon concrète, sur ces sujets qui semblent nous dépasser ? Comment aussi ne pas réinventer ce qui existe déjà mais au contraire mettre en synergie, dynamiser, apporter quelque chose ?

Derrière l'expression des espérances, la crainte de ne pas y arriver affleure chez les uns et les autres alors que de plus en plus, aux échelles plus larges, les fenêtres pour agir se referment. Des échanges, qui à la fois sont fondateurs entre acteurs du territoire et partenaires par exemple, mais qui risquent à un moment de donner l'impression de tourner en rond. Et puis, presque d'un coup, les choses se précisent et les premières pistes concrètes apparaissent sur deux sujets principaux. La mise en place d'un « conseil de développement 2.0 » (CoDev) et la création d'une « Fabrique de territoire », un peu dans le même esprit que sur Erdre et Gesvres.

Les objectifs partagés sont d'accompagner l'émergence des projets de transitions innovants sur le territoire..., mais au-delà, de créer de la coopération sur le territoire (entre la Communauté de communes et les porteurs de projets, entre les acteurs du territoire, entre les citoyens...) de développer une logique de mobilisation et d'entraide et d'accélérer les changements d'habitudes et de pratiques sur le territoire (modes de vie) notamment en donnant de la visibilité aux projets et initiatives qui inventent demain.

Démarche expérimentale dans le cadre du programme TES, la Communauté de communes a souhaité mettre en place une nouvelle version d'instance de démocratie participative qui s'affranchit des règles de fonctionnement des conseils existants. Le CoDev, créé officiellement le 30 avril 2019, se donne notamment pour missions supplémentaires de¹⁹ :

- Repérer et valoriser les initiatives citoyennes du territoire ;
- Proposer des actions et des initiatives en toute liberté ;
- Etre relais d'information et de lien entre les territoires (communes) et les thématiques (transversalités).

En articulation, le Comité de suivi TES s'est constitué en « Fabrique de territoire » dont le rôle est d'accélérer les transitions et de s'inscrire comme étant un outil de coopération impliquant une large communauté d'acteurs sur le territoire. Les deux initiatives sont liées, comme sur Erdre et Gesvres. Le CoDev a un rôle privilégié de repérage des initiatives qu'il transmet à la Fabrique. Il est ainsi une des portes d'entrée pour proposer des projets à soutenir par « la Fabrique », au même titre que les élus, les services de la Communauté de communes, les partenaires etc. A charge pour la Fabrique de proposer ensuite un accompagnement adapté aux porteurs de projets.

Pour les acteurs de Pouzauges, CoDev et Fabrique sont deux outils du « faire ensemble naturellement ».

¹⁸ Flash TES n°2, à paraître

¹⁹ Charte du CoDev 2.0

Plusieurs rencontres, notamment avec l'audition de porteurs de projets ont permis de préciser les contours du projet de Fabrique et de préparer un cahier des charges²⁰ à soumettre aux nouveaux élu.es. Des principes ont été posés : ainsi sur le rôle d'accompagnement et les objectifs. Il s'agit ainsi de proposer *« un rôle d'appui opérationnel sur des projets ayant une dimension sociétale, environnementale, coopérative, avec en visée l'évolution des modes de vie. Les membres de la Fabrique seront donc en soutien et en accompagnement des porteurs de projets et d'initiatives en proposant conseils et expériences. Il ne s'agit pas de faire à la place des acteurs mais de contribuer à la mise en œuvre de leurs projets. »*

Outil très opérationnel donc mais aussi outil stratégique au service des acteurs du territoire, la Fabrique aura pour objectifs :

- D'identifier et de soutenir les initiatives de territoire porteuses de transitions ;
- D'être un lieu de propositions et d'expérimentations ;
- D'être un lieu d'articulation voire d'adaptation des projets/initiatives et des politiques publiques, et de mesure des impacts sur le dynamisme des territoires (utiliser l'outil Mode de vie de TES pour l'évaluation).

Le cahier des charges, en cours de finalisation, prévoit les modalités de fonctionnement et d'organisation, les modalités de sélection des projets avec un process à expérimenter et une grille indicative d'analyse des projets, dont les critères permettent d'identifier le portait type du projet à soutenir :

- Participant au développement et à l'animation du territoire ;
- Sociétal, environnemental et coopératif ;
- Apportant des services au territoire (susceptible d'effets économiques).
- Contribuant aux transitions, à l'évolution des modes de vie ;
- Complémentaire avec l'existant ;
- Innovant ;
- En lien avec le projet du territoire.

Bien sûr, si la visée en matière de transitions sur le territoire est claire, la démarche se veut inclusive et humaine. Et justement, c'est aussi le porteur de projet lui-même qui est à interroger. Les membres du groupe ont alors évoqué sa motivation, sa capacité d'écoute, la consistance d'un premier dossier allant au-delà de la simple idée, sa capacité à faire évoluer son projet éventuellement en fonction des apports de la Fabrique...

Le projet de Fabrique est donc en quelque sorte « sur les rails » avec un calendrier prévoyant les étapes de préfiguration, de repérage des ressources et des initiatives, de consolidation, et de lancement de l'expérimentation après les élections.

Membre de la Fabrique et partenaire de TES, le réseau ECPDL est d'ores et déjà inscrit, avec localement l'association Elise, dans une démarche d'accompagnement de la collectivité et des porteurs de projets sur la

²⁰ *Cahier des charges de la Fabrique de territoire* (en cours de finalisation), Communauté de communes de Pouzauges

thématique des énergies renouvelables, ainsi que de facilitation dans le repérage des projets. Plusieurs animations ont déjà été menées qui facilitent l'appropriation par la population des enjeux liés aux transitions, concernant l'énergie citoyenne plus particulièrement. La projection du film « Après-demain » dans la salle de l'Échiquier en septembre 2019 a par exemple permis à Elise et ECPDL d'animer un échange et de solliciter les porteurs de projet pour initier la composition du conseil de développement.

Un témoignage, enfin, donne le ton de l'esprit de la Fabrique. Ainsi, à l'occasion d'une des auditions de projets, une porteuse de projet d'une crèche en zone d'activités témoignait du fait qu'elle avait pu bénéficier de l'aide d'acteurs du territoire (une chef d'entreprise, des élu.es et services de la collectivité) et que cette aide avait été décisive pour aboutir après un long parcours du combattant. Elle exprimait alors son désir de rejoindre la Fabrique pour « *rendre ce qu'elle avait reçu* ». Cet esprit de réciprocité ou de « donnant-donnant », éclaire la dimension humaine, citoyenne et au final démocratique de la démarche locale. Reconstituer du commun par la coopération sur des projets visant ce qui compte pour nous sur les territoires...

Reste à expérimenter et certainement à amender au fur et à mesure. L'important étant sur Pouzauges de « faire ensemble naturellement ».

III.3 DES GROUPES THEMATIQUES AU SERVICE DE LA « TERRITORIALISATION » DES TRANSITIONS

Pour TES II, nous avons convenu « d'ancrer » les trois groupes thématiques sur les territoires : projets collectifs dans les zones d'activité, projets de méthanisation agricole et projets EnR citoyens.

Alors où en sommes-nous ? Et qu'avons-nous fait ?

La proposition générale était de lancer des expérimentations en lien avec les Fabriques de territoire tout en capitalisant sur les actions que les membres de façon individuelle ou collective pouvaient mener sur les territoires.

Depuis, chaque groupe suit sa propre trajectoire. Celle-ci dépend du contexte politique, social et des enjeux techniques très différents pour chacun de ces types de projets... sans oublier bien sûr les besoins et les envies des partenaires.

ZONES D'ACTIVITES : ACCOMPAGNER LES DYNAMIQUES NAISSANTES

Le groupe « zones d'activité » a établi des contacts avec des chefs d'entreprises des territoires d'expérimentation souhaitant lancer des dynamiques collectives sur leur zone d'activités. Deux zones ont pour l'instant été identifiées sur le Pays de Pouzauges et à la CCEG. Suite à l'organisation de rencontres avec eux, entre pairs, des groupes de travail entre salariés ont été lancés.

Se pose désormais la question de l'accompagnement de ces dynamiques par les collectivités. Laisser faire, être en appui technique, mettre en réseau tout en accompagnant sur la durée : c'est sur cette base que la Fabrique de la CCEG a proposé son aide. Concrètement, suite à la demande des chefs d'entreprises des 4 Nations, la collectivité les accompagne sur la problématique des déchets et le groupe « zones d'activités » organise une visite-déjeuner avec l'IePAD de la

Chevrolière. Des salariés de zones d'activités de Pouzauges et de Redon participeront également à cette rencontre avec l'idée d'entamer des échanges entre porteurs de projet sur ces différents territoires.

Enfin, pour échanger et capitaliser sur les travaux et expérimentations menées par les autres partenaires, notamment Nantes Métropole, l'organisation d'une journée grand public est envisagée pour fin 2020.

**ENR : FACILITER LES
COOPERATIONS ET
INSCRIRE LES PROJETS
DANS LES STRATEGIES
DE TRANSITION**

Après une première génération de parcs portée principalement par des collectifs citoyens, le groupe EnR est parti du constat qu'une nouvelle vague de projets arrivait avec comme enjeu prioritaire la coopération à consolider avec les collectivités. Dans cette perspective, une rencontre a été organisée en novembre 2019 à Blain. Partant de quatre projets co-élaborés par des citoyens et la collectivité, la centaine de participants présents étaient invités à identifier des préconisations pour faciliter les collaborations. Le groupe entend désormais capitaliser sur ces échanges par le biais d'une plaquette en cours d'élaboration.

Sur le terrain, ECPDL et les associations partenaires comme Elise ou Alizée sont en première ligne suite à la contractualisation d'accompagnement avec les Communautés de communes de Pouzauges et d'Erdre et Gesvres. Un lien s'opère naturellement avec les Fabriques de territoire. À Pouzauges, par exemple, les animations organisées pour faire émerger des dynamiques collectives apparaissent comme des moments précieux pour repérer de potentiels porteurs de projet EnR bien sûr... mais aussi de tiers-lieux, de projets autour de la mobilité, etc. Bref, les projets EnR mobilisent des dynamiques citoyennes qui dépassent le seul cadre de l'énergie. Tout l'enjeu est donc pour les années à venir d'inscrire ces dynamiques autour des EnR dans les projets de transitions à l'échelle des territoires.

**METHANISATION :
UNE BOITE A OUTILS
POUR FAVORISER LE
DEVELOPPEMENT DE
PROJETS
« TERRITORIALISES »**

Durant l'année écoulée, le groupe sur la méthanisation agricole a accompagné les territoires d'Erdre et Gesvres et de Pouzauges pour identifier des critères permettant de favoriser un développement cohérent des projets à l'échelle de leur territoire. Un certain nombre d'outils ont été identifiés lors de cet accompagnement²¹. Tout d'abord, une note de synthèse présentant les apports potentiels des projets et les points de vigilance à avoir s'est avérée essentielle pour répondre aux questionnements des collectivités²². Le groupe a également organisé des réunions d'information et d'échanges pour sensibiliser les acteurs du territoire et engager un dialogue autour de l'impact territorial de ces projets. Enfin, deux stagiaires²³ ont travaillé à la réalisation de grilles d'appréciation des projets. Construites à partir d'entretiens, elles identifient pour chaque territoire des critères stratégiques et proposent des objectifs opérationnels pour de potentiels projets de méthanisation. Alors que des problématiques techniques retardent l'avancement des projets sur Pouzauges, à la CCEG, les agents

²¹ Flash TES n°4, mars 2020.

²² Programme TES, *Les externalités de la méthanisation, synthèse des intérêts et des points de vigilance*, oct. 2019.

²³ Vincent LAGADEC et Simon DERRIEN

travaillent désormais à la rédaction d'une note d'éclairage à destination des futurs élu.es.

Il faut dire un mot encore du lien entre ce groupe et CoOpMétha 44, car la « boîte à outils » mise en place pour ces expérimentations est à disposition des partenaires qui participent à ce réseau départemental. Aussi les dispositifs opérationnels d'accompagnement désormais proposés par CoOpMétha 44 illustrent tout à fait le rôle de caisse de résonance que peuvent avoir les groupes thématiques par rapport aux expérimentations menées sur les territoires TES.

**EN PERSPECTIVE : DES
RESEAUX THEMATIQUES
COMME « ESPACE
RESSOURCE ET BOITE
DE RESONNANCE »**

Accompagner les initiatives sur les territoires et capitaliser : ce double objectif sera encore celui des groupes thématiques pour l'année à venir. Adosser aux Fabriques de territoire, les groupes thématiques apparaissent à la fois comme des catalyseurs et des amplificateurs des expérimentations menées sur ces territoires. Des catalyseurs, car leur capacité à mobiliser un réseau sur une thématique leur permet d'être des espaces ressources essentiels pour l'accompagnement proposé par les Fabriques. Des amplificateurs, car ce même réseau est un élément précieux pour partager les expériences à d'autres échelles. Tout l'enjeu est donc pour ces réseaux thématiques de suivre ce double mouvement de mobilisation sur un territoire puis de déploiement pour devenir des pièces maîtresses dans les stratégies de transition à l'échelle des Pays de la Loire.

III.4 VERS UNE STRATEGIE TERRITORIALE DE TRANSITIONS

**IDENTIFIER DES
CARACTERISTIQUES
ESSENTIELLES AUX
STRATEGIES
TERRITORIALES DE
TRANSITION**

Les Comités de suivi locaux qui se sont, sur Erdre et Gesvres et Pouzauges, transformés en Fabriques de territoire, portent une double préoccupation. Engager rapidement des premiers dispositifs de coopération entre acteurs mais aussi, contribuer par là, dans un temps nécessairement plus long, à renouveler les stratégies territoriales dans le sens des transitions et de l'évolution des modes de vie.

C'est pourquoi, à Pouzauges par exemple, le cahier des charges du cercle partenarial de la Fabrique, en tant qu'espace ressource, prévoit que celui-ci se mette en capacité d'établir une stratégie (vision à long terme) et des préconisations auprès des élus (nouveau mandat). L'idée étant notamment de pouvoir assurer un suivi des politiques publiques mises en œuvre à partir par exemple de la grille d'analyse des modes de vie.

Comme nous l'avons évoqué plus haut, le groupe TES « stratégies territoriales de transitions », dès juin 2019, a proposé une première réflexion méthodologique. Il a identifié d'un côté, de manière non exhaustive, un certain nombre de principes d'action visant à agir sur la manière de conduire les démarches territoriales, dans l'espoir d'en améliorer la portée et l'efficacité, et de l'autre des premières actions structurantes à initier sur les territoires.

Les premières recommandations sur la manière de conduire les démarches territoriales (principes d'actions) sont ainsi :

- Inscrire les démarches de transition dans une temporalité, une trajectoire en cohérence avec l'identité territoriale ;
- Articuler les projets locaux portés par des collectifs, et les politiques publiques menées aux autres échelles territoriales ;
- Favoriser la coopération et le partage du leadership entre les acteurs publics, privés et associatifs ;
- Rechercher l'inclusivité via une attention accrue à la parité, à l'ouverture aux minorités et aux publics apparemment éloignés de la problématique énergie-climat, au brassage entre les catégories socio-professionnelles et les générations ;
- Favoriser l'apprentissage collectif, probablement l'un des piliers de la coopération et de la constitution de collectifs solides ;
- Suivre une approche expérimentale autorisant le droit à l'erreur, agir de façon itérative, en permettant les retours en arrière et les changements de cap, et en valorisant chaque avancée réalisée, les « petites victoires » ;
- Délimiter des temps et des lieux de réflexivité, au cours desquels les acteurs procèdent ensemble à l'analyse de leur démarche.

Celles-ci s'accompagnent de premières propositions d'actions structurantes :

- Repérer et cartographier les initiatives du territoire et favoriser une mise en réseau des porteurs de projet ;
- Créer et animer des dispositifs d'apprentissages collectifs destinés à l'ensemble des acteurs du territoire ;
- Créer et animer des dispositifs de mobilisation des élus pour assurer un portage politique à la hauteur des enjeux ;
- Réorganiser les services des collectivités pour permettre un suivi et un accompagnement efficace des démarches transversales ;
- Développer, dans la durée, des actions diverses de mise en récit du territoire et de mise en trajectoire de la transition ;
- Favoriser la reconnaissance et la création d'espaces tiers pour permettre les échanges, faire émerger des collectifs et des projets ;
- Mobiliser des ressources et mettre au point des ingénieries financières nouvelles pour soutenir les initiatives collectives.

**DES STRATEGIES A
SITUER DANS LE
CONTEXTE DES
INTERCOMMUNALITES**

Ces réflexions méthodologiques qui s'appuient sur des travaux empiriques en France et à l'étranger, comme celles de la commune de Loos-en-Gohelle (démonstrateur ADEME), et de Saint-Camille au Québec, mais qui sont encore à un stade général sur TES II, sont à situer plus précisément dans le contexte des intercommunalités.

Pourquoi ? D'une part parce que c'est le choix assumé des partenaires de TES que de vouloir accompagner, quelle que soit la complexité, cette échelle territoriale à laquelle l'Etat a confié un rôle majeur, la Région étant de son côté « chef de file ». Le rôle de ces intercommunalités est de mettre en œuvre les stratégies énergie-climat (PCAET), mais aussi bien d'autres politiques clés pour les transitions comme les politiques alimentaires territoriales (PAT), les

politiques agricoles locales pour favoriser par exemple le passage en bio, les circuits courts, les actions en faveur de la biodiversité, type charte forestière, ou encore les actions d'écologie industrielle territoriales (EIT). Pour ne citer que celles-ci.

Or, nous voyons la difficulté. A chacune de ces politiques, ses interlocuteurs supra-territoriaux, ses modalités de contractualisation, et ses propres cadres de référence pour poser des objectifs, et suivre les résultats. Approche classique en silo alors même que toutes ces politiques, comme bien d'autres politiques communales et intercommunales, citons l'urbanisme déjà ou la mobilité, centrale, doivent participer d'un même projet parce qu'elles font système et doivent être cohérentes pour mobiliser les habitants. Dans cette perspective, le groupe méthodologique du programme TES travaille à la prochaine version de sa note stratégique qui, à partir notamment des réflexions menées avec les 4 territoires d'expérimentation, sera contextualisée à l'échelle intercommunale.

C'est aussi dans cette perspective, de contribution d'une réflexion stratégique à l'échelle intercommunale, que le programme TES a entamé, avec les 4 directeurs généraux²⁴ des collectivités partenaires de TES, ainsi qu'avec leurs services rapprochés, une réflexion sur la mise en transversalité et la coopération. De fait, ces réflexions nécessaires pour la mise en œuvre des transitions rejoignent les enjeux démocratiques propres à cette échelle.

Quelles sont aujourd'hui les enjeux clés de gestion du changement pour les dirigeants des intercommunalités qu'ils soient à la tête des services ou bien élus ?

Citons en quatre principaux qui, tous en réalité, parlent de coopération²⁵ :

- La coopération entre communes et intercommunalité, avec les enjeux de subsidiarité, de mutualisation, de partages d'information... ;
- La possibilité de porter un véritable projet politique à l'échelle intercommunale alors même qu'au lendemain des élections municipales, chaque maire arrive avec son propre programme. Rappelons qu'à cette échelle, le suffrage est indirect ;
- La distance existant ici avec les citoyens, la société civile, depuis une instance supra-municipale mal connue et mal repérée par la population. Comment dans ce contexte, conduire le dialogue avec les citoyens, soutenir les initiatives ? Comment favoriser l'appropriation de l'identité territoriale et le projet commun ? ;
- La mise en transversalité des services qui ont tendance à se techniciser compte tenu de la montée en taille et en compétences. Y compris sur le terrain de la participation citoyenne, chaque direction peut avoir tendance à déployer ses propres initiatives.

L'ENJEU DE LA
COOPERATION AU
CŒUR DES QUATRE
GRANDES
PROBLEMATIQUES
INTERCOMMUNALES

²⁴ Bruno CHOPIN pour l'Île d'Yeu, Dominique GARNIER pour la CCEG, Vincent LERMITTE pour la CCPP et Régis THOMAZO pour Redon Agglomération

²⁵ Identifiés par le groupe TES « stratégies territoriales de transition », 3 mars 2020

Comme nous le voyons, une nouvelle fois, toutes ces problématiques, très présentes et concrètes, relèvent, pour leur dépassement, d'un effort considérable en terme de coopération. Il faut réfléchir gouvernance, organisation, notamment concernant la répartition des compétences au niveau des élu.es, mais aussi formation des acteurs, et en premier lieu des élu.es, ainsi qu'animation des instances de coopération envisagées.

Les territoires d'expérimentation TES, sous l'impulsion de directeurs et d'élu.es, travaillent ainsi à la mise en place de fonctions transverses relatives à la conduite des transitions sur le territoire. Comment positionner ces nouveaux métiers qui vont aujourd'hui bien au-delà des politiques environnementales ou même de développement durable ?

Ils travaillent aussi à de nouvelles instances de réflexions stratégiques, entre élu.es et services, pour anticiper et piloter des politiques problématisées autour des questions de transitions écologiques, économiques et sociétales. Ici, les anciennes frontières et répartitions n'ont plus cours. De nouveaux lieux de portage en commun de projets sont aussi à expérimenter. La Fabrique en est un exemple. Dans ces espaces il s'agit de pouvoir, sur projet, mettre en œuvre de concert entre acteurs publics, économiques, agricoles, associatifs, citoyens, ce qui est utile au territoire.

Un sujet peut-être illustre particulièrement l'enjeu d'une gestion systémique et coopérative que nous avons évoquée avec la grille des modes de vie et les approches coopératives : celui de la mobilité²⁶.

**LA MOBILITE COMME
TERRAIN
D'EXPERIMENTATION
POUR LES
COOPERATIONS MULTI-
ECHELLES A ENGAGER ?**

Il est, nous le savons, central pour réduire les consommations et les émissions de GES. Il est aussi central pour le « bien vivre » et la réduction des inégalités sur les territoires. Pour les dirigeants des territoires d'expérimentation, la mobilité est de toute évidence, le dossier majeur du prochain mandat. Or, la mise en place d'une mobilité bas carbone au quotidien sur les territoires, qui passe par la proposition d'alternatives à la voiture en solo, suppose de modifier un véritable « système voiture » comme le suggère également le *think tank Shift Project*²⁷ dans son guide pour une mobilité bas carbone. Alors, seule une coopération au sein du territoire et avec les autres échelons comme l'échelon régional permettra de déconstruire ce « système voiture » en proposant autre chose d'accessible et de pertinent. Il faut agir de concert sur l'urbanisme, les règles fiscales, la répartition des emplois, le développement des modes actifs et partagés, l'intermodalité (trains, cars), et travailler à l'évolution des représentations et des imaginaires de multiples façons. État, Ademe, Région, syndicats d'énergie et départements, entreprises, associations ... tous les

²⁶ *Il faut faire évoluer nos modes de vie ! Oui mais comment ?*, vidéo du programme TES, <https://www.youtube.com/watch?v=UEIhICavp5A&feature=youtu.be>

²⁷ The shift Project, « *Vers un système cohérent d'alternatives à la voiture en solo dans les zones de moyenne densité* », février 2020 : « *Si la voiture est aussi incontournable dans nos sociétés, c'est parce qu'il ne s'agit pas seulement d'un véhicule, mais bien d'un système complet composé des infrastructures, des services, de la fiscalité et d'un imaginaire puissant, construit depuis des décennies par des campagnes publicitaires. L'alternative doit nécessairement s'appuyer sur un système aussi abouti, où les véhicules, les infrastructures, les services, la fiscalité, et l'imaginaire « font système ».* »

partenaires de TES sont appelés à s'engager dans cet impérieux mais passionnant « faire ensemble ».

Pour cela, les dispositifs proposés doivent pouvoir mobiliser les acteurs et les personnes. C'est fondamental. Pourquoi ?

Pour développer cette coopération, un double travail du collectif et des individus est, nous semble-t-il, à mener. La réussite dépend en effet d'une part de la qualité des relations entre les membres du collectif, du climat coopératif, et de l'autre, de l'expérience et des cheminements individuels. C'est tout l'enjeu du travail réalisé au sein du Collectif des acteurs en tant qu'espace tiers. Il ne s'agit pas d'une instance de coordination de plus. Qualité de la vie sociale et qualité des individualités dépendent l'une de l'autre.

Partout, les retours dont nous disposons sur les expériences locales les plus intéressantes comme par exemple celle de Loos-en-Goelle²⁸ montrent le rôle fondamental de l'identité et des relations dans les processus d'engagement et d'implication. Les relations humaines entre élu.es, agents et habitants, ne sont ici pas un simple « supplément d'âme » à une politique publique volontaire mais bien un fondement quotidien de l'effort à produire pour s'engager mutuellement et inventer les territoires de demain.

Comment faire alors pour identifier la qualité des relations comme un objectif à part entière de nos projets territoriaux demain ?

III.5 SYNTES : UNE ETUDE SUR LES (PREMIERS) EFFETS DE TES

De manière à mieux connaître les impacts et les effets, directs ou indirects, des dispositifs du programme TES, une étude qualitative a été lancée fin 2019.

L'objectif est, à l'issue d'entretiens réalisés auprès de partenaires, d'évaluer si et en quoi le programme TES fait progresser les territoires, sur quels sujets (vision, organisation, coopération, qualité relationnelle...), sur quels champs (personnel, collectif, organisationnel, politique). D'autres questions sont également explorées, notamment auprès des partenaires qui ne sont pas des territoires : comment « vivent-ils » ce programme, en quoi s'articule-t-il avec leurs missions, le dispositif est-il vu comme un (bien) commun à co-construire, quels sont alors les freins, les leviers, les risques et les enjeux ?

Il ne s'agit donc pas de questionner le dispositif lui-même, mais ses (premiers) effets.

Suite à une consultation portée par IMT Atlantique, la structure COLLPORTEURRE, associée à UNIQUENESS, a été retenue. Depuis, plus de 40 entretiens ont été réalisés, dont une quinzaine en individuel et le reste en collectif. Plus de 15 organisations partenaires ont été concernées par ces entretiens.

A partir d'une matière très riche, le travail d'analyse et de synthèse est désormais en cours.

²⁸ Patrice VUIDEL, Julian PERDRIGEAT, Mars 2019 Référentiel de l'atelier « *Villes pairs, territoires pilotes de la transition* », Institut Européen de l'Economie de la Fonctionnalité et de la Coopération. www.ieefc.eu

Le livrable, attendu pour mi-2020, sera construit autour de 4 lectures :

- Une première centrée sur les effets produits par le dispositif TES, qui permettra de décrire précisément sur quoi le dispositif TES agit et ce qu'il contribue à faire bouger aux niveaux individuels, collectifs, organisationnels et territoriaux ;
- Une seconde centrée sur la mécanique de TES, qui permettra d'explicitier la façon dont le dispositif agit, autrement dit comment le dispositif TES a permis de produire les effets décrits préalablement ;
- Une troisième centrée sur les tensions inhérentes au fonctionnement actuel, qui permettra de mettre en perspective la maturité coopérative du dispositif. Autrement dit, il s'agira de raconter ce qui est en jeu, en tension, et pourquoi ;
- Une quatrième qui ouvrira sur les enjeux et perspectives pour l'avenir.

A suivre donc...

III.6 PERSPECTIVES 2020-2021... ET AU-DELA

Les deux années 2018-2019 et 2019-2020 ont été consacrées, nous l'avons vu, à engager sur le Pays de Pouzauges, Redon Agglomération, Erdre et Gesvres, et, dans une mesure plus limitée actuellement sur l'île d'Yeu, la territorialisation de nos travaux collectifs.

Deux axes principaux d'innovation ont guidé les échanges : d'une part la recherche des conditions d'une plus grande coopération entre acteurs publics et porteurs de projets de transitions issus de la société civile, et d'autre part, indissociable, la recherche d'une mise en transversalité des politiques publiques dans le cadre de projets de territoire mettant les transitions au centre.

TERRITORIALISER NOS TRAVAUX COLLECTIFS...

Ainsi, suite à la mise en place de groupes de suivi locaux, associant les collectivités, des acteurs locaux et des partenaires de TES, des projets d'expérimentation ont été identifiés et préparés comme celui, par exemple des Fabriques de territoire à Pouzauges et Erdre et Gesvres. Des travaux collectifs sont en cours également sur les autres « briques » qui avaient été identifiées lors des rencontres internationales de juin 2018 et reprises par le Collectif des acteurs.

Cela concerne par exemple la recherche de nouvelles modalités de financement pour les initiatives locales et de facilitation de l'émergence de tiers lieux. Le Collectif des acteurs a également poursuivi ses réflexions sur l'accompagnement de collectifs en zones d'activités ou même de communautés locales (hameau, ou commune) comme ce sera le cas à Redon, sur les projets de méthanisation qui questionnent aujourd'hui les stratégies agricoles locales, et enfin sur les projets citoyens d'énergie.

L'année 2020-2021 sera donc consacrée à la mise en œuvre des différentes expérimentations si, bien entendu, les nouveaux exécutifs locaux confirment les orientations prises. Beaucoup se jouera alors dans la possibilité pour les habitants et les acteurs locaux de s'approprier ces propositions nouvelles et pour

les collectifs locaux d'ajuster au fur et à mesure les dispositifs en cherchant à les inscrire dans la vie sociale locale.

Dans un processus d'innovation sociale, nous savons que l'étape de mise en partage de la proposition nouvelle avec le système d'acteur local est déterminante et conduit inévitablement à des négociations. C'est ce qui fait la différence entre ce qui amène à l'abandon d'une idée, fut-elle bonne en théorie, mais rejetée par le milieu, et le succès de l'innovation qui est le produit, avec des allers et des retours, d'une appropriation. Il va donc falloir poursuivre en 2020-2021 le travail de construction de propositions nouvelles, qui ne fait que démarrer avec les premières expérimentations, mais aussi « embarquer » désormais bien au-delà des cercles qui ont travaillé jusque-là.

Et, les premiers concernés, si nous voulons aller plus loin, sont les élus !

Disons les choses. Tout ce que nous évoquons dans ce rapport ne prend vraiment sens que si des tournants forts sont opérés, au début des prochains mandats, en faveur de politiques publiques audacieuses en matière de transitions et de participation des citoyens notamment. Les élus de plus en plus sensibilisés aux enjeux écologiques et démocratiques, comme le reste de la population, trouverons-ils, dans les mois qui viennent, les conditions pour porter collectivement, à l'échelle intercommunale des projets politiques de territoires préparant au monde nouveau dans lequel nous entrons ?

C'est tout l'enjeu aussi de la formation à destination des élu.es qui a été préparée par un groupe de partenaires, sous un premier format « 24 heures pour Demain ».

EMBARQUER LES DIRIGEANTS DES TERRITOIRES, LES ELUS EN PREMIER



Prendre de la hauteur



Dévoiler l'imaginaire



S'indigner et s'engager

COMMENT PREPARER LES TERRITOIRES AUX TRANSITIONS A ENGAGER ?

UN DISPOSITIF POUR « EMBARQUER » LES ELU.ES ET DIRIGEANT.ES

Au-delà d'appeler à la coopération, qui peut vite devenir incantatoire, qu'y-a-t-il derrière ce mot ? Comment gérer des intérêts divergents, des inquiétudes et des envies, mais aussi le temps... autour de projets concrets ? Quelles modalités de coopération bienveillantes et mobilisatrices ? Comment décrypter et favoriser les dynamiques individuelles et collectives ? Quelles articulations entre intérêts, sens et dispositif ? Quelles articulations du jeu ? Et le « moi » dans tout ça ?

Par ailleurs, ne faut-il pas aussi travailler sur nos imaginaires et nos représentations, comme le rapport entre l'Homme et la Nature ? Comment aborder, de manière systémique, cette complexité humaine et écologique ?

Ces questions sont au cœur du travail de conception d'un nouveau dispositif pour les « premiers de cordées » des territoires avec pour ambition de le déployer dès que possible sur le périmètre des Pays de la Loire.

Une première session test a été expérimentée en février 2020, sur 24 heures, avec 9 participants*.

La phase de déploiement sur les territoires se prépare avec plusieurs formats, en articulation avec l'évolution du programme de (dé)formation du Collège TS.

* 2 Présidents, 1 DGS, et 2 Vice-Présidents d'interco, 2 directeurs de syndicats d'énergie, le directeur régional de l'ADEME et celui d'ENEDIS).

N'oublions pas non plus le rôle clé de la collaboration entre élus et services pour justement créer ces conditions favorables à la mise en place de nouvelles gouvernances et façons de faire avec les citoyens. Rien d'évident ici en réalité dans le partage des rôles. Nous poursuivons sur ces sujets, en 2020-2021, les échanges entamés sur les territoires TES avec les comités de direction et les collectifs de DGS dans la perspective notamment d'une mise en transversalité des politiques publiques autour des enjeux de transitions écologiques, économiques et sociétales.

Enfin, l'année 2020-2021 sera une année clé pour le Collectif des acteurs lui-même et pour le programme TES. Nous devons en effet préparer ensemble la prochaine étape de TES 2021-2024 permettant aussi au Collectif des acteurs de trouver un nouvel élan.

Il a beaucoup travaillé. Il a fait aboutir, en tout cas pour une première étape, son travail sur les modes de vie avec des présentations pédagogiques qui en favorisent aujourd'hui une appropriation plus large. La vidéo et la note de synthèse réalisées sont aujourd'hui relayées dans les réseaux²⁹. Le collectif a aussi réalisé un premier travail méthodologique approfondi en matière de stratégies territoriales de transition en s'appuyant sur les territoires d'expérimentation et sur des retours d'expérience en France (Loos-en-Gohelle) et à l'étranger (Québec). Un travail pédagogique est en cours là aussi. Il a produit plusieurs écrits de synthèse, actuellement en cours de finalisation, issus des différents groupes thématiques (agricole, tiers lieux, projets citoyens).

TIERS-LIEUX : DE QUOI PARLE-T-ON ?

Favoriser l'émergence de tiers-lieux permet de se focaliser sur les dynamiques collectives à une échelle très locale : commune, quartier, hameau, ce que Carlos MORENO nomme le « territoire du quart d'heure »*.

Un groupe s'est constitué avec le souci d'impliquer des acteurs déjà investis sur le sujet comme la CRESS, le Centre Michel SERRES du CNAM ou Famille rurale. L'esprit est à la mise en réseau et au partage d'expériences. Il apparaît prioritaire d'expérimenter des modes d'accompagnement pour les collectivités. En visée**, il s'agit de favoriser l'émergence de tiers-lieux de transition reposant sur trois piliers : un ancrage territorial fort, une communauté d'acteurs et une volonté de faire-ensemble.

Le groupe entend désormais accompagner des collectifs en émergence à Pouzauges et à la CCEG. Le défi, pour les Fabriques comme pour le groupe Tiers-lieux, est de trouver les formes adéquates de facilitation pour accompagner ces dynamiques tout en laissant faire... car oui, les acteurs sauront faire preuve de créativité pour répondre à leurs besoins !

D'où la proposition de focaliser l'accompagnement sur la maîtrise d'usage (partir des besoins des acteurs) plutôt que sur la maîtrise d'œuvre (le lieu et une offre de services prédéfinie).

* Carlos MORENO, « *La ville du quart d'heure ou le village réinventé* », 17 février 2020, Lettre du cadre : <http://www.lettreducadre.fr/19488/la-ville-du-quart-dheure-ou-le-village-reinvente/>

** Cécile RONGIER, « *Les tiers-lieux au service de la transition énergétique et sociétale* », Note de synthèse réalisée par le groupe de travail « Tiers-Lieux », octobre 2019.

²⁹ « *Il faut faire évoluer nos « modes de vie » ! Oui mais comment ?* », vidéo de TES <https://www.youtube.com/watch?v=UEIhCavp5A&feature=youtu.be> et sous la forme d'une note de synthèse <https://web.imtatlantique.fr/xdg/transitionenergetique/uploads/ressources/Programme%20TES/Modes%20de%20vie/Flash%20TES%20N°3%20Modes%20de%20vie-VF.pdf>

Pour autant, et c'est logique, la focale des travaux s'est déplacée depuis deux ans vers les territoires d'expérimentation autour desquels les partenaires de TES se sont rassemblés en différents groupes locaux.

Quels seraient les tâches propres au Collectif des acteurs pour demain ? Quels seraient les sillons à creuser en tant que collectif régional, tout en continuant bien entendu à suivre les expérimentations locales ?

Deux pistes sont déjà envisagées dans la perspective du prochain séminaire de TES en septembre 2020.

D'une part, le collectif pourrait s'engager dans un travail de partage méthodologique plus poussé sur les questions de coopération. Le sujet apparaît comme une évidence pour les uns et les autres. C'est la dynamique même du collectif. Pour autant, à l'image du travail qui a été mené sur les modes de vie, les partenaires pourraient travailler sur des propositions méthodologiques pouvant être utiles aux territoires et aux porteurs de projets en mobilisant notamment les contenus proposés dans le cadre de la formation actuelle (et à venir) du Collège des transitions sociétales. Avec l'approche par les modes de vie qui encourage une approche systémique, la coopération est indispensable. « Oui, mais comment ? » pourrions-nous questionner en reprenant le titre des supports sur les modes de vie. Nous avons bien sûr commencé à creuser ce sillon avec les travaux sur les projets collectifs lors de la période de TES I. Les espaces expérimentaux que nous proposons comme les Fabriques de territoires sont aussi des occasions de pousser en avant les logiques de coopération entre acteurs sur les territoires. Mais il nous manque aujourd'hui, au sein de TES, et à côté du cadre d'analyse sur les modes de vie, un cadre d'analyse simple, partagé, sur les processus de mise en coopération.

D'autre part, un autre chantier, plus général, vise le déploiement des travaux de TES à l'échelle des Pays de la Loire. Nous nous y étions engagés tout en soutenant la nécessité de travailler en profondeur, pour innover, avec quelques territoires. Comment, à partir des premiers enseignements tirés des 4 expériences locales, apporter demain collectivement un appui plus large sans pour autant alourdir le dispositif ? Déjà, le groupe méthodologique de TES « stratégies territoriales de transition » a engagé cette réflexion lors de sa dernière rencontre en mars 2020 en rappelant combien la trentaine de partenaires engagés avaient une capacité de déploiement très importante par l'action même de chacun sur ses missions propres. Une démarche sans doute plus appuyée d'appropriation collective des travaux de TES pourrait être engagée demain avec des initiatives et des espaces à imaginer et en s'appuyant sur les réseaux ressource en Pays de la Loire.

Dans ces perspectives, nous poursuivrons également la démarche originale d'action-recherche par l'implication, au sein même des groupes de travail et du Collectif des acteurs, de quelques membres plus disponibles de la Coopérative scientifique. Qu'ils en soient très chaleureusement remerciés. Il nous a semblé, acteurs et chercheurs, que c'était bien de ce lieu là que pouvaient se développer les échanges et les capitalisations les plus intéressants. En fin de séminaire de septembre 2019, les membres du Collectif des acteurs ont évoqué l'intérêt et le plaisir ressentis à ce dialogue en direct et en horizontalité avec les chercheurs.

Plusieurs occasions ont aussi permis aux autres membres de la Coopérative scientifique de contribuer aux travaux, à l'occasion du séminaire annuel bien sûr mais aussi à l'occasion de journées et rencontres particulières comme par exemple sur les projets d'énergie à Blain ou encore lors de la visite de la Chantrerie organisée par l'Institut CDC pour la recherche et le Labo de l'ESS et au cours de laquelle nous avons aussi évoqué TES.

**ET TOUJOURS LA
QUESTION DU TEMPS
POUR « FAIRE
ENSEMBLE »**

Ces éléments illustrent, chacun à leur façon, le temps qu'il nous faut accepter de prendre si nous voulons vraiment « faire ensemble », c'est à dire nous appuyer sur l'engagement des acteurs, avec une qualité relationnelle qui entretient les dynamiques et l'intelligence collectives. Faire seul ne permet pas d'aller plus vite.



IV. SEMINAIRES, PUBLICATIONS ET COMMUNICATIONS

Depuis le lancement en mai 2018 de la seconde phase du programme TES, plusieurs séminaires, publications et communications ont été réalisés :

SEMINAIRES, COMMUNICATIONS ET INTERVENTIONS

- *Territoires en (devenir de) transitions sociétales*, Samuel AUBIN, Dominique BLANCHARD et Vincent LERMITTE (CC de Pouzauges), Patrick LAMIABLE et Marion RICARTE (CC Erdre et Gesvres), jeudi 16 mai 2019, IMT Atlantique ;
- *La transition énergétique et sociétale sur nos territoires : d'abord une affaire de coopération*, Ludovic BERTINA, Bernard LEMOULT, Rencontre européenne de l'énergie citoyenne, Redon, 13 juin 2019 ;
- *Mobilité sur la Chantrerie : un enjeu de co-élaboration des acteurs*, Bernard LEMOULT, Colloque Accompagnement au changement de comportement dans la mobilité durable, ADEME, Rennes, 27 juin 2019 ;
- *La Chantrerie, un territoire du faire-ensemble*, Bernard LEMOULT, Atelier Villes pairs, ATEMIS, septembre 2019 ;
- *Co-construire les mobilités sur les zones d'activités : une utopie réaliste ?*, Bernard LEMOULT, Colloque régional à Ancenis, 20 septembre 2019 ;
- *La Chantrerie, un territoire du faire-ensemble*, Bernard LEMOULT, Assemblée Générale du Club d'entreprises de la CCEG, 25 septembre 2019 ;
- *Développement, coopération, transition*, Table ronde de la plénière de clôture des rencontres TEPOS 2019, Samuel AUBIN, Claude GRIVEL (UNADEL), Jean-Baptiste LEBRUN (CLER), Patrice VUIDEL (ATEMIS), 27 septembre 2019, Clamecy ;
- *Articulation entre démocratie représentative et démocratie participative : quelles voies possibles à l'échelle d'une Communauté de Communes ? Comment agir dans notre territoire ?*, Samuel AUBIN, Conseil de développement du Sud-Estuaire (CDSE), 2 octobre 2019, St Brévin les Pins ;
- *La Chantrerie, un territoire du faire-ensemble*, Bernard LEMOULT, Rencontre départementale Cit'ER, 18 octobre 2019 ;
- *La Communauté de communes d'Erdre et Gesvres en transition : quel contexte ?*, Ludovic BERTINA, Flash TES N°1, octobre 2019 ;
- *L'urgence d'un pacte social et écologique : quelles propositions ?*, Laurent BERGER, 14 novembre 2019, Conférence-débat, IMT Atlantique ;
- *Les citoyens sauveront-ils la planète ?*, Bernard LEMOULT, Intervention-débat, 21 novembre 2019, Maison des Arts, Saint-Herblain ;
- *Transition énergétique et sociétale : les enjeux de gouvernance des territoires*, Bernard LEMOULT, Les journées de l'Economie Autrement, 28 novembre 2019, Dijon ;
- *Transformer les souffrances individuelles et collectives en créativité : le rôle de l'identité et de la reconnaissance dans l'expérience Loossoise*, Samuel AUBIN, in, Référentiel Loossois de l'implication citoyenne, réactions des membres du Comité scientifique, décembre 2019 ;
- Un collectif de 30 acteurs au service des transitions territoriales en Pays de la Loire : retours d'expériences du programme d'action recherche TES, Samuel

AUBIN, Gautier MOREAU (SYDELA), Marion RICARTE (Communauté de communes d'Erdre et Gesvres), Franck DUMAITRE, (ADEME Pays de la Loire). Assises européennes de la transition énergétique, 28 janvier 2020, Bordeaux ;

- *Il faut changer nos modes de vie : oui, mais comment ?*, vidéo conçue par le Collectif des acteurs et réalisée par YesWeDraw, février 2020 ;
- *Il faut changer nos modes de vie : oui, mais comment ?*, Ludovic BERTINA, Flash TES N°3, février 2020 ;
- *Les grands défis des transitions pour les territoires et les conseils de développement*, Samuel AUBIN, Journée nationale de la coordination des Conseils de développement, 6 février 2020, Paris ;
- *Désobéis-moi ?!*, Livre collectif dirigé par Bernard LEMOULT, Edition Collège des transitions sociétales, février 2020 ;
- *Comment faire de la méthanisation un projet de transition territoriale*, Ludovic BERTINA, Flash TES N°4, mars 2020 ;
- *2044 : rétrospection d'une transition (locale)*, vidéo conçue par le Collectif des acteurs et réalisée par YesWeDraw, avril 2020 ;
- *Au cœur de l'expérience démocratique : rencontrer des personnes sur une envie partagée. Ce qui leur a donné des ailes*, Samuel AUBIN, Énergies citoyennes en Pays de Vilaine (Dir.), 2020, à paraître ;
- *DémocraSi !?*, Livre collectif dirigé par Bernard LEMOULT, Edition Collège des transitions sociétales, à paraître ;
- *Une démocratie locale tournée vers le « bien-être » humain*, Samuel AUBIN, Bernard LEMOULT (dir.), *DémocraSi !?*, Collège des transitions sociétales, 2020, à paraître.



V. POINT CONTRACTUEL ET FINANCIER

L'engagement des partenaires pour la période 2018-2021 est basé sur le même principe que pour la précédente :

- Un apport en temps et/ou en nature de tous, pour mener les travaux,
- Un apport financier en plus pour ceux qui le peuvent.

La répartition suivante illustre l'engagements des 32 partenaires :

CONTRIBUTION FINANCIERE ET EN TEMPS

ADEME Pays de la Loire, Collège des transitions sociétales, Communauté de communes d'Erdre et Gesvres, Communauté de communes du Pays de Pouzauges, Cerema, CNAM Pays de la Loire, Conseil départemental de Loire-Atlantique, ENEDIS Pays de la Loire, GRTgaz, Institut CDC pour la Recherche, Mairie de l'Île d'Yeu, Nantes Métropole, Pays de Retz, Redon Agglomération, Région des Pays de la Loire, SYDELA, SyDEV

CONTRIBUTION EN TEMPS ET EN NATURE

AILE, Alisée, Chambre régionale d'agriculture en Pays de la Loire, CJD, CIVAM, CLCV, DREAL Pays de la Loire, Energy-Cities, ESA, Elise, Energies citoyennes en Pays de Vilaine, Energies Citoyennes en Pays de la Loire, IMT Atlantique, PNR Loire-Anjou-Touraine, TRAME



Comme pour la première phase de TES, l'exercice budgétaire va du 1^{er} mai au 30 avril de l'année suivante, et ce pour chacune des 3 années.

Le budget et sa ventilation sur les 3 années, correspondent donc à ces séquences annuelles.

Pour certains partenaires, les justificatifs des engagements seront transmis comme d'habitude au regard de la date de signature des conventions.

La plupart des conventions ont été signées entre le partenaire, IMT Atlantique et le Collège des transitions sociétales. D'autres, pour des raisons administratives, ont été signées entre le partenaire et le Collège des transitions sociétales.

Le tableau ci-dessus donne une vision globale et consolidée du budget de TES II, avec un montant total des contributions financières de 685 k€ sur les 3 ans, et avec une ventilation des dépenses comme suit :

	Année 1 (réalisé)	Année 2 (réalisé)	Année 3 (prévisionnel)	Total sur 3 ans (prévisionnel)
Personnel en CDI	80 k€	103 k€	135 k€	318 k€
Personnel en CDD et stagiaires	33 k€	56 k€	56 k€	145 k€
Assistante	23 k€	29 k€	29 k€	81 k€
Coopérative scientifique & Collectif des acteurs	17 k€	53 k€	44 k€	114 k€
Fournitures et divers	7 k€	10 k€	10 k€	27 k€
TOTAL (€ TTC)	160 k€	251 k€	274 k€	685 k€

Ce budget n'intègre pas les dépenses des territoires partenaires lorsqu'ils accueillent les collectifs (Collectif des acteurs, Coopérative scientifique, Comités de suivi, groupes thématiques), ainsi que le temps passé par la plupart des partenaires. Ce temps consolidé peut être estimé à environ 1,5 ETP.

Enfin, comme pour TES I, le budget fait l'objet d'un suivi particulièrement attentif, d'une part pour des questions de justificatifs de dépenses, éligibles ou non par certains partenaires, et d'autre part pour permettre la liaison entre TES II et ... TES III, les conventions mettant parfois du temps à être signées.

VI. CONCLUSION REFLEXIVE ... ET PROVISOIRE

DES AVANCEES QUI PERMETTENT D'ENVISAGER DE CREUSER PLUS PROFOND ET DE VISER PLUS LARGE

Après avoir rappelé les enjeux méthodologiques et organisationnels du programme partenarial Transition Energétique et Sociétale, ce bilan des travaux 2019-2020 du Collectif des acteurs nous a permis de revenir sur plusieurs avancées et étapes franchies.

Comme déjà évoqué, une présentation synthétique et pédagogique (vidéo et note de synthèse) sur les modes de vies a été partagée et est aujourd'hui assez largement diffusée.

Nous sommes aussi revenus sur les expérimentations menées sur les 4 territoires (Erdre et Gesvres, Redon Agglomération, Pouzauges, l'Île d'Yeu) qui nous permettent de progresser collectivement sur une méthodologie en matière de stratégie de transition territoriale. Celle-ci est également alimentée par des retours d'expérience inspirantes, comme ceux de Loos-en-Gohelle en France et de Saint-Camille au Québec. Une première note de synthèse³⁰ ainsi qu'une vidéo pédagogique ont là aussi été produites.

Sur Redon, Pouzauges et Erdre et Gesvres, les Comités de suivi mis en place dès le début de TES II se sont transformés cette année en « Fabrique de territoire ». Ils constituent désormais un deuxième cercle du Collectif des acteurs de TES portant *les projets d'expérimentation sur les territoires*. Le dernier Collectif des acteurs de Redon début mars a d'ailleurs permis une première rencontre entre ces deux cercles de mobilisation et de coopération, local et régional, qui traduisent bien l'enjeu d'articulation des échelles au sein de TES.

Cette dernière année de TES II sera donc une année de concrétisation, mais aussi une année d'inauguration avec les nouveaux exécutifs locaux. Elle sera l'année de préparation de la prochaine étape de TES III (2021-2024) pour passer un nouveau cap dans la mobilisation collective en Pays de la Loire.

La période qui s'ouvre nous y oblige collectivement sans doute plus que jamais. De quoi s'agira-t-il ?

LA CRISE SANITAIRE ACTUELLE RENFORCE LE BESOIN DE COOPERATION POUR SE PREPARER ... AUX PROCHAINES CRISES SYSTEMIQUES

À l'heure où, depuis nos domiciles, nous rédigeons ce rapport d'activités, la crise sanitaire du Coronavirus bouleverse, à l'échelle planétaire (d'une façon très inégalitaire selon les conditions de logement et de vie), les existences individuelles, familiales et l'ensemble de la vie sociale.

Si nous ne savons pas quel sera l'enchaînement des événements à venir, le SARS-CoV-2 nous contraint, comme le rappelle Dominique BOURG³¹, à revenir sur les fondamentaux, à comprendre que nous changeons d'époque et que nous ne pouvons pas continuer avec nos modes de vie actuels. C'est aussi ce même message que viennent d'adresser au gouvernement les membres de la *convention citoyenne pour le climat*, avec une cinquantaine de préconisations.

³⁰ *Quelles stratégies pour des territoires en transition énergétique et sociétale ?*, note de synthèse du groupe TES « stratégies territoriales », juin 2019

³¹ Laure BEAUDONNET, *Assiste-t-on à l'effondrement de notre monde ? Dominique Bourg se penche sur la question*, 20 minutes, 19 mars 2020

« Les événements que nous vivons aujourd’hui remettent en cause nos manières de se nourrir, de se déplacer, de se loger, de travailler, de produire et de consommer. Nos modes de vie sont bouleversés et nous interrogent sur nos priorités, nos besoins et nos comportements quotidiens ³²».

Inutile d’attendre en effet la « sortie de crise », car à celle-ci succéderont d’autres, sans doute plus graves et sans retour à la normale possible en ce qui concerne les questions climatiques nous rappelle la communauté scientifique internationale. Le Covid-19 est, comme le souligne Philippe SANSONETTI, microbiologiste et professeur au Collège de France « *une maladie de l’anthropocène*³³ » et nous plonge dans une sorte de « *répétition générale*³⁴ ».

Pour tenter de nous prémunir contre le Coronavirus, nous avons été capable, comme le relève Hartmut ROSA³⁵ de freiner pour la première fois depuis 200 ans « *les roues perpétuelles de la production, du mouvement et de l’accélération* ». Pour autant, cette « *expérience collective d’auto-efficacité absolument incroyable* » ne dit pas grand-chose de la suite et « *provoquer un arrêt n’est bien entendu pas la même chose que créer une société différente, cela ressemble davantage à un accident* ».

L’heure est-elle venue d’une possible bifurcation ... volontaire ?

C’est en tous cas ce sur quoi s’engagent les partenaires du Collège des transitions sociétales et du programme TES depuis plusieurs années, par la mobilisation et l’innovation collective, par la coopération au cœur de l’action. La crise sanitaire renforce cette hypothèse. Retraçant l’histoire des épidémies, Yuval Noah HARARI rappelle que « *le véritable antidote à l’épidémie n’est pas le repli, mais la coopération* ³⁶ ».

Convaincus plus que jamais de la pertinence de cette voie centrée sur la coopération, il nous faut aller ensemble plus avant.

³² *La convention citoyenne veut conjuguer les réponses à la crise sanitaire et à la crise climatique*, Le Monde, 10 avril 2020

³³ Philippe SANSONETTI, *Covid-19 ou la chronique d’une émergence annoncée*, Collège de France, 16 mars 2020

³⁴ Cynthia FLEURY, *Répétition générale*, Tracts de crise, Gallimard, 19 mars 2020

³⁵ Hartmut ROSA, *Le miracle et le monstre – un regard sociologique sur le Coronavirus*, via AOC, 8 avril 2020

³⁶ Yuval Noah HARARI, *Le véritable antidote à l’épidémie n’est pas le repli, mais la coopération*, Le Monde, 5 avril 2020

**TROIS OBJECTIFS
MAJEURS POUR LES
MOIS ET ANNEES QUI
VIENNENT**

**1 CREUSER PLUS
PROFOND LES 4
SILLONS INNOVATEURS
TERRITORIAUX**

Trois objectifs sont alors proposés aux partenaires du programme TES, dès l'année prochaine et surtout dans la perspective de TES III (2021-2024) :

Premier objectif, poursuivre et creuser plus profond les sillons des processus d'innovation sociale déjà engagés sur les 4 territoires d'expérimentation. Ces processus s'inscrivent en effet dans la durée. Ils mobilisent le système d'acteurs local pour faire émerger de nouveaux dispositifs et de nouveaux espaces de coopération entre porteurs de projets, acteurs publics, acteurs du territoire et partenaires. Nous proposons donc, notamment pour TES III (2021-2024), de se limiter à ce périmètre de 4 territoires pour y poursuivre et y amplifier l'expérimentation de stratégies territoriales de transition.

Comme le soulignait par exemple le Directeur Général des Services de Redon Agglomération en juin 2019, à Peillac, *« la feuille de route de la démarche consiste bien ici en un véritable projet de territoire. Elle doit donc mobiliser les différents acteurs, les entreprises, les associations, mais aussi et surtout l'ensemble des agents et des élus de la collectivité. Il sera alors nécessaire d'organiser la gouvernance interne de la collectivité avec davantage de transversalité pour pouvoir être ensuite en posture de facilitation à l'égard des initiatives territoriales ».*

Deuxième objectif majeur pour les mois et années à venir, enclencher ensemble un large mouvement de sensibilisation et de mobilisation des leaders et dirigeants territoriaux, au premier chef les élus des intercommunalités en Pays de la Loire. L'idée est d'arriver à partager, au sein des exécutifs locaux, d'une part une vision commune de la situation écologique, sociale et démocratique, et d'autre part les fondamentaux de la coopération pour « faire ensemble ».

Dans cette perspective, les évolutions engagées sur le programme de (dé)formation actuel du Collège des transitions sociétales viendront renforcer l'action du programme TES. Les programmes de formation ont ainsi été totalement revus pour la rentrée 2020, tout en restant sur les questions fondamentales qui « font » le Collège TS : faire bouger nos représentations, s'appropriier les fondamentaux de la coopération, construire des capacités de leadership partagé, décrypter les articulations nécessaires à la co-construction des stratégies territoriales de transitions ... avec toujours l'évolution des modes de vie en visée.

Ces programmes de (dé)formation, désormais à la carte, s'articuleront autour de 1/2 ou d'une journée « pour embarquer » des élus, des dirigeants, mais aussi de journées thématiques « pour aller plus loin ».

L'idée est de toucher beaucoup plus d'acteurs clés régionaux, près de 200 par an (contre 20 actuellement), sur l'ensemble du territoire de la région des Pays de la Loire. L'engagement actif des partenaires du programme TES portera non seulement sur l'aide à la mobilisation des élu.es et dirigeant.es de leurs territoires, mais aussi sur l'envoi de leurs propres collaborateurs pour suivre ces programmes de (dé)formation.

**2 EMBARQUER LES
ELU.ES ET LES
DIRIGEANT.ES D'UNE
INTERCOMMUNALITE,
D'UNE COMMUNE, DE
L'ESPACE PUBLIC**

**3 FAVORISER UNE
DYNAMIQUE DE
PARTAGE
D'EXPERIENCES ENTRE
PAIRS, ENTRE
INTERCOMMUNALITES**

Troisième objectif, en articulation avec les deux premiers, favoriser entre intercommunalités de la région Pays de la Loire, un partage d'expériences innovatrices en matière de transition énergétique et sociétale dans une optique d'évolution des modes de vie.

L'idée est de s'appuyer sur les 4 territoires d'expérimentation de TES, mais aussi sur d'autres expériences territoriales, pour en faire bénéficier les autres. Les échanges, partages et entraides visent ici une mobilisation plus large en région Pays de la Loire.

Dans cette démarche, le programme TES est une brique parmi d'autres au service des acteurs régionaux, en lien et en appui avec les autres réseaux du territoire.

Plus que de leçons ou d'injonctions, les acteurs ont avant tout besoin de conditions facilitantes pour se faire confiance et oser. Rien alors ne remplace ici, nous semble-t-il, les échanges entre pairs. Ce troisième objectif qui est aujourd'hui à l'état de proposition, est à valider sur le principe par les partenaires et à co-construire avec eux.

Dans son dernier ouvrage, le philosophe polonais Zygmunt BAUMAN³⁷, décédé en 2017, analysait la peur panique qui s'est emparée de nous en ce début du XXI^{ème} siècle, et notre tendance à regarder dans le rétroviseur plutôt que d'imaginer un futur souhaitable. Face à ce risque de repli sur soi, alimenté par une nostalgie, un désir de retour en arrière, le philosophe nous invitait à une lucidité exigeante sur les défis de notre temps et nous prévenait que nous devons « *nous préparer sérieusement à une longue période au cours de laquelle les questions supplanteront les réponses et les problèmes les solutions, et où il s'agira d'agir sans pouvoir tabler sur des succès certains* ».

C'est bien dans ce contexte, dans l'espérance et la conviction d'une co-construction du « jour d'après », que se situe l'implication des partenaires et des membres du Collectif des acteurs du programme TES.

Qu'ils en soient, une nouvelle fois remerciés.



³⁷ Zygmunt BAUMAN, *Retrotopia*, trad. Frédéric JOLY, Éditions Premier Parallèle, 2019

**PROGRAMME PARTENARIAL
TRANSITION ÉNERGÉTIQUE & SOCIETALE**

<http://www.college-transitions-sociales.fr>
college-ts@imt-atlantique.fr

Avec une situation écologique qui se dégrade malgré les alertes croissantes de la communauté scientifique, avec ce fond ambiant de défiance démocratique, les risques d'une société qui ne fasse plus société apparaissent. Attention alors au « clair-obscur où surgissent les monstres ».

Face à ce défi planétaire, comment mobiliser notre responsabilité individuelle et collective pour apporter des réponses sur nos territoires locaux, là où nous sommes le plus à même d'agir ?

Apprendre à faire ensemble aux différentes échelles géographiques et culturelles, constitue l'hypothèse majeure de ce programme, un défi aux défis.

